











Alpes Provence Infras

04102 MANOSQUE CEDEX (France) 653 Avenue du moulin Neuf BP 60224 04102 MANOSQUE CEDEX (France) Fax.:+33 (0)4 92 72 03 25 Tél.:+33 (0)4 92 72 02 31

Electrification rurale, lotissement, gaz Eclairage public, sportif et festif Vidéosurveillance

04102 MANOSOUE CEDEX (France) 04102

bornes de recharges pour véhicules électriques



Responsable d'agence : Cathy PRATO

Grand Rue - 04170 St André les Alpes

agence.saintandrelesalpes@axa.fr Tél: 04 92 89 15 11 - Fax: 04 92 89 19 43



















Serge PRATO



Ce bulletin Reflets 2016, dédié à l'information municipale, communale et intercommunale, a été réalisé par la société CREAT-IN, notre nouveau partenaire.

Merci à Rémi NIGRI, chef de cette entreprise, pour sa créativité, sa disponibilité, son professionnalisme.

Merci également aux annonceurs qui nous ont fait confiance et ont permis, par leur participation financière, la parution de cette nouvelle édition.

Parallèlement à l'élaboration de ce magazine annuel, 2016 a vu la refonte du site Internet de la Mairie par la société IKMATA, en relation avec la commission communication et le secrétariat.

Ces deux réalisations, outils de communication indispensables, sont complétés par l'association Verdon Info, espace de partage d'informations incontournable, qui ne manque pas de relater les évènements locaux tout au long de l'année. Merci aux trois co-présidents et autres acteurs, tous bénévoles au sein de cette structure.

Il faut se souvenir que l'année 2016 a été une année particulièrement difficile. Les attentats terroristes du 14 juillet ont fait 86 morts et de très nombreux blessés. Nous avons tous une pensée attristée pour les victimes innocentes de ces évènements tragiques. Le conseil municipal a d'ailleurs décidé que la devise de notre nation : « Liberté, Egalité, Fraternité » allait retrouver sa place sur le fronton de notre nouvelle Mairie.

Au cours de cette année 2016, Pierre-Jean GUENEBEAUD, qui a quitté Saint André les Alpes, a souhaité démissionner de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal. Il a été pour moi un précieux collaborateur, avec un avis éclairé sur les dossiers dont il avait la charge. Je le remercie chaleureusement pour son engagement pendant ces quelques années passées à nos côtés. Il a été remplacé au poste d'adjoint par le benjamin de l'équipe municipale David CERATO déjà très engagé au sein de la municipalité.

Quelques changements sont intervenus au sein du personnel communal. Nous souhaitons la bienvenue aux agents nouveaux :

Mathias TURCHI, Chrystelle CHAILLAN, Audrey DELL'ARIA et Maria RAMOS. Loïc SEGOND, David CAUVIN et Sandra BENZERROUK ont quitté leurs fonctions en cours d'année pour des raisons personnelles.

La loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) fixe de nouveaux seuils de population pour les communautés de communes, engendrant un redécoupage et un élargissement de leurs périmètres.

Notre demande de conserver la Communauté de Communes du Moyen Verdon en l'état n'a pas été validée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et par Monsieur le Préfet.

Le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été arrêté le 3 Octobre 2016 par Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Les cinq communautés de Communes du Moyen Verdon, du Haut Verdon-Val d'Allos, de Terres de Lumières, du Pays d'Entrevaux et du Teillon ont fusionné au 1er janvier 2017 pour former une nouvelle entité, la « Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière ». Son siège social a été fixé à Saint André les Alpes, commune située au centre du territoire.

Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupe 41 communes et compte 11500 habitants. Sa superficie représente le quart de celle de notre département.

Aujourd'hui, il s'agit d'avancer ! Nous devons rapidement nous mettre au travail afin d'établir, tous ensemble et sans esprit partisan, une feuille de route qui doit nous permettre de construire les bases solides du projet de territoire.

Les 60 délégués communautaires se sont réunis le 17 janvier dernier et ont élu les membres du Bureau composé du Président et de 15 vice-présidents.

Candidat à la présidence, j'ai l'honneur d'avoir été élu. Je remercie une nouvelle fois les élus pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je vous assure que mon engagement sera total. Il faut faire aboutir les chantiers que nous devons construire ensemble pour le développement de ce territoire. Je ne doute pas que la bonne entente et l'esprit de coopération continueront à prévaloir. Ce sont les conditions indispensables à la réussite de notre nouvelle organisation.

Je suis convaincu que nous y parviendrons!

Le Maire, Serge PRATO



Rédaction Diffusion : Mairie de Saint André les Alpes Directeur de publication : S.PRATO Maire Rédacteur en chef : G.GARIN Adjoint

Crédits photos : Mairie, Associations, Verdon-pictures, Rémi NIGRI Vie associative
// Page 30

Histoire
// Page 44

Divers

Mise en page : www.creat-in.fr

Illustrations : Elèves de la classe de CM2, école primaire Saint André les Alpes, Rémi NIGRI, Jean-François TEMPIER.

3

// Page 48

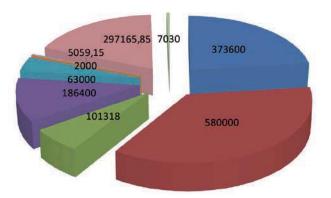
inances

l'ie municipale _



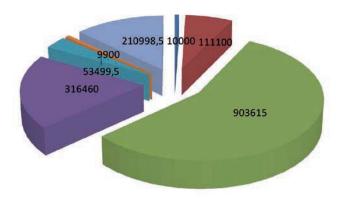
Budget *2016*





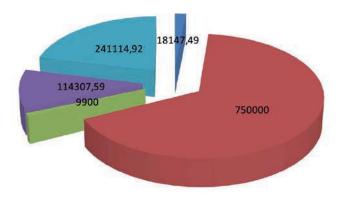
Fonctionnement > dépenses

1	Charges à caractère général	373600
2	Charges de personnel	580000
■3	Atténuation de produits	101318
■ 4	Autres charges de gestion courante	186400
■ 5	Charges financières	63000
6	Charges exceptionnelles	2000
7	Dépenses imprévues	5059,15
■ 8	Virement à la section d'investissement	297165,85
■ 9	Dotation aux amortissements	7030
	TOTAL	1615573



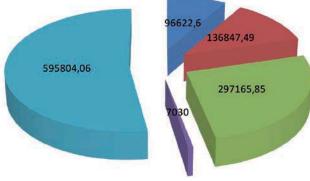
Fonctionnement > recettes

Atténuation de charges	10000
Produits des services	111100
Impôts et taxes	903615
Dotations et participations	316460
Autres produits de gestion courante	53499,5
Opérations d'ordre entre sections	9900
Résultat reporté	210998,5
TOTAL	1615573
	Dotations et participations Autres produits de gestion courante Opérations d'ordre entre sections Résultat reporté



Investissement > dépenses

1	Projets en cours	18147,49
2	Remboursement de capital	750000
■ 3	Opérations d'ordre entre sections	9900
■ 4	Restes à réaliser	114307,59
■ 5	Solde d'exécution	241114,92
	TOTAL	1133470



Investissement > recettes

1	Subventions d'investissement	96622,6
2	Dotations FCTVA	136847,49
■ 3	Virement de la section de fonctionnement	297165,85
■ 4	Opérations d'ordre entre sections	7030
5	Reste à réaliser	595804,06
	TOTAL	1133470

Sur les 750 000€ de rembousement de capital, 600 000€ sont un prêt court terme en attente de subventions, obtenues depuis et donc remboursés.

SUBVENTIONS 2016 aux Associations locales

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Les Pivoines Bleues	500,00€
Société de Chasse	2 000,00 €
Cinéma de Pays-ADAMR-	800,00 €
Centre aéré « Les P'tites Canailles »	5 000,00 €
Association sportive Collège René Cassin	250,00 €
Amicale Bouliste	3 225,00 €
Association Judo	1 000,00 €
Comité de Développement Agricole - Foire agricole	850,00€
Comité des Fêtes	12 000,00 €
Association STAELA (école)	277,00 €
A.D.M.R.	1 000,00 €
FNACA	50,00 €
Association Gym and Co'	200,00€
Office de Tourisme	27 000,00 €
Association des Parents d'élèves Collège René Cassin	200,00€
Œuvre Pupilles Pompiers	50,00€
Lou Roudelet de Chamatte	400,00 €
Le Souvenir Français	50,00€
Les Restos du Cœur	150,00 €
Les FITdays	2 500,00 €
Association Lou Ratouna -Barrême-	200,00€
Association Verdon Goshindo	500,00€
APAJH Château-Arnoux	100,00 €
ATTC les Boucles du Verdon	2 500,00 €
ATTC Tour 04	2 000,00 €
Wild track	1 500,00 €
TOTAL	64 302,00 €



RAPPEL IMPORTANT

Les Associations locales, en fonction de leurs activités pendant l'année et de leurs besoins, peuvent bénéficier d'une aide technique et / ou logistique, dans le cadre d'une convention avec la Commune : mise à disposition gratuite de locaux (électricité, chauffage) et du matériel qui s'y trouve ; mise à disposition du minibus; interventions ponctuelles du personnel communal.

Toute association locale sollicitant une aide financière doit, en début d'année, en faire la demande par écrit, si elle souhaite voir son dossier enregistré et examiné.

A cette demande seront joints OBLIGATOIREMENT, le bilan financier conforme de l'année écoulée ainsi que le <u>budget prévisionnel</u> justifiant de l'utilisation de la subvention sollicitée, afin que le Conseil Municipal puisse délibérer et prendre une décision au vu des documents fournis.

Loi N° 96-142 du 21/02/1996



lie municipale





ACQUISITION DE MATERIEL (TTC)

Mobilier - Ecole primaire	1 548,50 €
Marteau perforateur	898,52 €
Imprimante (mairie)	480,00 €
Création site Internet Mairie (solde)	2 076,48 €
Ordinateurs (Relais Service Public)	1 442,83 €



Bâtiments communaux

Mairie – côté jardin –	
remplacement clôture	
et mise en place portillon	5 880,00 €
Mairie - Affichage extérieur	1 523,02 €

Aménagement site de Chalvet

Reprofilage voirie	12 986,40 €
Dépressage	6 990,00 €
Signalétique	4 953.60 €

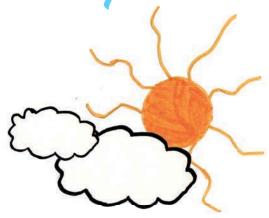
Financement à 80 % par Etat - Région - Département - Fédération Vol libre



Le Cougnas - régularisation ORSINI......643,52 €



Maîtrise d'œuvre - Publicité	
- appel à candidature1	452,00 €







Nouvelle signalétique - Chalvet



Mouvement du Personnel

Communal

DEPARTS de...

Loïc SEGOND - agent technique

N'a pas souhaité donner suite à la proposition d'emploi d'agent technique stagiaire à l'issue des 3 ans de son contrat d'accompagnement dans l'emploi d'avenir.

David CAUVIN - agent technique

N'a pas souhaité renouveler son contrat à durée déterminée qui se terminait le 1er mai 2016.

Claudia BRUCKMANN - agent d'entretien

Entretien locaux bâtiment multi-activités - 10 h par semaine - n'a pas souhaité renouveler son contrat qui se terminait le 16 février 2016.

Sandra BENZERROUK - agent d'entretien

Entretien locaux école élémentaire - 8 h par semaine - démission au 11 novembre 2016.

Entretien locaux bâtiment multi-activités - 10 h par semaine - fin de contrat au 31 décembre 2016 - pas de souhait de renouvellement - remplacée par Maria RAMOS.

ARRIVEES...

Au service technique:

de Mathias TURCHI recruté à compter du 14 novembre 2016 en qualité d'agent technique.

Aux écoles :

de Chrystelle CHAILLAN recrutée en CDD du 3 novembre 2016 au 7 juillet 2017 à mi-temps pour exercer les fonctions d'ATSEM.

Recrutée en CDD du 14 novembre 2016 au 7 juillet 2017 - 8 h par semaine - pour l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

d'Audrey DELL'ARIA recrutée en CDD à compter du 3 novembre 2016 comme agent de remplacement d'une ATSEM placée en congé de maladie.

En ce qui concerne les Elus, Monsieur Pierre-Jean GUENEBEAUD, compte tenu de son départ de la commune, a souhaité démissionner de ses fonctions de 2ème adjoint au Maire ainsi que de son mandat de Conseiller Municipal. Sa démission est devenue définitive le 25 juillet 2016, date à laquelle Monsieur le Préfet l'a

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint et de faire avancer les adjoints actuels d'un rang Monsieur CERATO, élu le 8 août 2016, a ainsi pris le rang de 4ème Adjoint.



C | ie municipale

(E)



La Mairie rappelle ...

Votre chien

Sachez que vous en êtes responsable!

A ce propos, la Municipalité vous demande instamment de faire preuve de civisme et de respecter les lois et décrets en vigueur (Code de la Santé Publique ; Code pénal ; Code Rural).

 Votre chien ne doit pas importuner votre voisinage par des aboiements intempestifs, incessants et insup-

portables: atteinte à la tranquillité; tapage nocturne...
(Art. R.1334-31 Code santé Publique). Prenez les mesures adéquates pour éviter nuisances, doléances et litiges! Merci d'éduquer votre chien!

Par mesure de salubrité publique, ses déjections ne doivent pas se retrouver sur les trottoirs, les voies publiques,



les espaces verts publics et espaces jeux d'enfants clôturés. (Art. R-632-1 Code pénal). Le propriétaire se doit

de ramasser les crottes de son chien en tout lieu fréquenté public.

- Vagabondage interdit : Votre chien ne doit pas errer sans votre surveillance effective. L'état de divagation est réprimé par la loi (Art. L.211-23 Code Rural).

Votre chat

Gare à ses escapades et à leurs conséquences!

Est considéré comme errant ou en état de divagation, tout chat non identifié, se trouvant sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La prolifération des chats et chatons errants dans certains quartiers du village est une source de nuisances et de misère animale.

- Par mesure de prévention, **faites identifier** (puce électronique) **et stériliser** votre chat! Prenez conseil auprès de votre vétérinaire.



Les chenilles processionnaires Attention aux risques de santé!

Selon l'Agence Régionale de Santé, les propriétés ultra urticantes de ces chenilles sont dangereuses pour la santé de l'homme et des animaux (chienschats). La vigilance est donc de mise : Evitez tout contact avec les chenilles, leurs nids et les promenades dans les zones potentiellement infestées.



Nid de chenilles processionnai

Conteneursà Ordures Ménagères Par mesure de propreté et d'hygiène,

Par mesure de propreté et d'hygiène, votre conteneur doit recueillir uniquement vos déchets ménagers, enfermés dans des sacs.



- Pas de déchets jetés en vrac !

Odeurs nauséabondes et salissures. Respect de vos voisins utilisateurs du même conteneur!

- Pas de cendres!

Salissures et surtout risques d'incendie!

Internet

La Mairie de Saint André les Alpes vous accueille désormais sur son **nouveau site Internet.**

Sa fonction première est de vous informer, de vous permettre d'accéder rapidement aux différents services administratifs et techniques communaux, de trouver des renseignements pratiques sur les démarches courantes, de suivre l'actualité communale...

www.saint-andre-les-alpes.fr

La Mairie informe...

Conditions de sortie du territoire national des mineurs

Dans un contexte international marqué par le départ de Français – dont certains mineurs – sur des théâtres d'opérations de groupements terroristes, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs a été institué par le législateur.

L'article 371-6 du code civil qui le codifie prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation d'un imprimé CERFA. Il fixe la date d'entrée en vigueur du dispositif au 15 janvier 2017. Les dispositifs relatifs aux interdictions judiciaires de sortie du territoire et aux mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire de mineurs restent en vigueur. Ils répondent aux situations dans lesquelles le juge ou une personne titulaire de l'exercice de l'autorité parentale craint un départ non autorisé de mineur à l'étranger.

Pour tenir compte du contexte actuel et dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit, l'article 371-6 du code civil, qui codifie l'article 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016, prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. L'article

371-6 du code civil précité prévoit en effet que : « L'enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale est muni d'une autorisation de sortie du territoire signée d'un titulaire de l'autorité parentale.» Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article. » Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale précise les conditions de mise en œuvre de cette autorisation de sortie du territoire (AST) : - l'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire CERFA. renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale ; - l'AST doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire.

Ce décret fixe la date d'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif au 15 janvier 2017. L'arrêté du 13 décembre 2016 précise le modèle de formulaire CERFA à utiliser ainsi que la liste possible des titres justifiant l'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire et dont la copie doit être présentée à l'appui de l'autorisation.

Le CERFA n° 15646*01 est accessible sur le site www.service-public.fr.

En outre, votre attention est appelée sur les points suivants :

• Le nouveau dispositif d'AST est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique également à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques, ...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

- Il ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage requis. En fonction des exigences du pays de destination et de sa nationalité, le mineur doit présenter soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte nationale d'identité valide. Les mineurs ressortissants d'un pays tiers qui séjournent régulièrement en France doivent être, en outre, en possession des documents permettant leur retour en France.
- L'AST est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.
- Le dispositif s'applique sans préjudice du maintien des autres mesures existantes permettant de s'opposer à un éventuel départ non autorisé du mineur à l'étranger. Ces mesures - interdictions judiciaire ou administrative de sortie du territoire (IST), mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire (OST) - restent en vigueur.
- Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire CERFA étant accessible sur le site internet www.service-public.fr.



Quelques nouvelles de l'ADMR de Saint André les Alpes...

L'activité globale : c'est 16 096,25 heures d'intervention pour 2016 dont 80% auprès des personnes âgées pour 124 clients et 21 salariées intervenant sur 11 communes.

L'année 2016 a été marquée par un changement de Présidente.

En effet, après avoir œuvré de nombreuses années au sein de cette association et beaucoup donné de son temps et de sa personne afin d'assurer la bonne marche de cette structure,

Roberte SIMON a fait part de sa démission lors de l'assemblée générale du 23 mai 2016. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son implication au sein de l'ADMR. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli la nouvelle Présidente, Danièle MORIAMÉ, qui faisait déjà partie de l'association en qualité d'administrateur bénévole.

L'équipe du bureau a été renforcée depuis la mois de centembre par

L'équipe du bureau a été renforcée depuis le mois de septembre par l'arrivée de Manuel SANCHEZ, salarié de l'association qui apporte son soutien à Fabienne CAVALLO pour mener à bien toutes les tâches de plus en plus complexes en matière de gestion.



FILIEN: Un service supplémentaire dans le maintien des personnes âgées à leur domicile. La téléassistance Filien ADMR est un service dédié qui fonctionne 24h/24. Ce service permet grâce à un médaillon ou un bracelet d'être en contact permanent avec un centre d'écoute. En cas de chute, de malaise, une simple pression sur le bouton de l'émetteur vous met en relation avec une opératrice.

Les TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale) : Un autre service en lien avec l'ADMR. En effet, depuis 6 ans, sur le secteur de Saint André les Alpes, nous avons une TISF, Nadia SAAD, qui collabore avec les travailleurs sociaux et PMI des secteurs de Saint André les Alpes, Castellane, Annot et Entrevaux. Elle intervient auprès des familles qui rencontrent des difficultés passagères.

L'ADMR reste à votre service!

Maison des Services Route de Nice 04170 SAINT ANDRE LES ALPES Tel: 04 92 89 16 98

Danièle MORIAME, nouvelle présidente 2016

Permanences:

Lundi 10H30 - 16H30 Mardi 10H30 - 16H30 Mercredi 10H30 - 12H30 Jeudi 10H30 - 12H30 Vendredi 10H30 - 16H30



Personnel ADMR 2016

SSIAD

(Service de Soins <u>Inf</u>irmiers À Domicile)

Mme **Roberte SIMON** préside cette association depuis sa création en 2002.

Le **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers À Domicile) a pour mission d'assurer à domicile sur **prescription médicale** des soins infirmiers techniques ou de base (soins d'hygiène, de confort et relationnels) auprès d'un public fragilisé tel que :

- Personnes âgées de + de 60 ans malades ou dépendantes,
- Ou par dérogation, d'adultes de - de 60 ans atteints de maladie chronique ou de handicap.

Son but:

- Éviter ou écourter une hospitalisation qui déracine la personne âgée,
- Faciliter une sortie d'hôpital,
- Prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et aide au maintien de l'autonomie,
- Aider les familles qui ont en charge des personnes âgées ou handicapées.

Son personnel:

- 1 infirmière coordinatrice,
- 1 secrétaire de direction.
- 10 aides-soignantes,
- 1 agent d'entretien.

Ses horaires d'ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le samedi et le dimanche, un répondeur téléphonique permet de vous recontacter dans les plus brefs délais. <u>Le SSIAD fonctionne</u> tous les jours de l'année et a une capacité d'accueil de 40 places dispersées sur les communes du Haut et Moyen Verdon de la Foux d'Allos à Angles (sur dérogation à Saint Julien du Verdon et Vergons) et de Barrême à Tartonne, Chaudon-Norante, Senez et Blieux.

<u>Le SSIAD peut proposer également</u>, en complément des soins de base et relationnels prescrits, et sans participation financière, des animations thérapeutiques pour mieux répondre aux attentes et besoins de chaque usager.

Ces interventions sont dispensées à domicile par des Assistantes de Soins en Gérontologie, formées aux techniques d'animations spécifiques.

Afin d'améliorer et de renforcer la qualité de la prise en charge, le SSIAD travaille avec différents partenaires tels que : des infirmiers libéraux (11), des pédicures (3), l'Équipe Territoriale de Soins de Confort et de Soins Palliatifs de Digne les Bains, l'Équipe Spécialisée Alzheimer des Mutuelles du Soleil et l'Accueil de Jour de Notre Dame du Bourg de Digne les Bains qui assure tous les vendredis un accueil de jour décentralisé sur Beauvezer et enfin, l'équipe du Service Vieillesse Handicap du Conseil Départemental.



L'équipe du SSIA

ASSOCIATION ADMR ASSE VERDON

Service de Soins Infirmiers À Domicile Maison des Services - Route de Nice 04170 SAINT ANDRE LES ALPES Tél: 04.92.89.13.41 et 09.67.48.22.91 ssiad.admr04@orange.fr

Quoi de neuf à l'école ????

La médiathèque a ouvert ses portes aux élèves de l'école. Les classes élémentaires ont pu participer à diffé-**RIGAUD,** avec enthousiasme et professionnalisme. Ils ont découvert cet univers fabuleux des livres et peuvent, au fil des séances, prendre conscience de toute la richesse de ce lieu!

grand plaisir, la conteuse **Florence** mation des **chenilles** en **papillons**! FERIN qui anime ses contes avec une boîte à musique. Les élèves ont même chanté «L'arbre est dans ses feuilles »!

Michel BONNAFOUX a pris le poste



d'EVS depuis février 2016 et apporte une aide précieuse pour le travail de direction. Son sens pratique a également réaménagement de la bibliothèque

et un classement des ouvrages plus approprié. Il est aussi animateur d'activités manuelles entre autres sur le temps de pause méridienne auprès des élèves volontaires... et non, ce n'est pas terminé !!! Il participe au projet « Radio Verdon » avec la classe de CE2/CM1 en lien avec une activité déception de l'annulation du Train des médiathèque sur « Vivre ensemble » et apporte toutes ses compétences en le fonctionnement de la distillerie prise de son!! Merci Michel!

Dans le cadre d'un projet sur les énergies renouvelables avec Alpes Nature subventionné par la CCMV, Raphaëlle et Charlyne sont intervenues dans les classes de CE2/CM1 et CM1/



Fabrication four solaire

CM2. Les élèves ont pu s'interroger sur différentes sources d'énergies, construire des fours solaires, fabriquer rentes activités menées par Florence des éoliennes, trouver un lieu approprié pour les placer, construire des moulins à eau et observer la force du courant pour les actionner!

Les petits ont eu des invités dans la La classe de CP a pu rencontrer, avec classe! Ils ont pu observer la transfor-



Quand la chenille devient papillon.

Le musée de la distillerie a accueilli cette année 2 classes de maternelle et 2 classes de cycle 3 pour des ateliers autour des senteurs, des fleurs... pour les plus petits. Les cycles 3, après la Pignes, ont pris le car pour découvrir à travers la visite guidée du musée. Ils ont pu voir plusieurs variétés de lavandes. Une promenade les a menés à une ancienne distillerie en ruines. La journée s'est achevée avec un atelier photographies et une chasse aux



ie communat





Après le visionnage de films dans le cadre du dispositif « École et Cinéma », les CM1/CM2 se sont essayés au film d'animation selon trois techniques : 1) Faire bouger des obiets en prenant des photos à chaque mouvement de l'objet 2) Faire bouger un camarade petit à petit en prenant des photos à chaque étape. 3) Dessiner un personnage dans différentes positions et le faire bouger en prenant des photos (technique la plus longue !!)



Loly circus



Le stage cirque a réuni tous les élèves de l'école sous le chapiteau dressé à l'arrière du bâtiment. Les élèves ont découvert les différentes activités sous l'œil attentif et les conseils avisés



d'Aurélia et de Benjamin, les deux intervenants de la compagnie « Loly Circus ». Chacun a choisi sa spécialité pour le spectacle : trapèze, assiettes chinoises, bâtons du diable, boules d'équilibre, rolabola...et tous se sont livrés à de belles acrobaties !! Bravo les enfants ! Merci aux collectivités et aux parents pour leur aide, leurs subventions, leur participation aux opérations financières qui ont permis à ce projet d'aboutir!

La grande lessive : les productions des artistes en herbe ont séché, au gré du vent, le jeudi 24 mars 2016 sur le thème de « Faire bouger les lignes » et le jeudi 13 octobre sur « Matières à penser »!



Du sport !!! Les 100km de l'USEP, la quinzaine de l'EPS...

Le mardi 4 octobre 2016, le lac d'Allos a perdu de sa tranquillité l'espace d'une journée pour accueillir des élèves du CP au CM2 partis observer le milieu montagnard et marcher à la conquête du lac!! Une centaine d'élèves transportés par 6 minibus ont dû faire le plus grand silence pour pouvoir observer des chamois, des marmottes... Tous les groupes n'y sont pas parvenus... Ils ont quand même pu voir des écureuils, des vaches, des moutons, des sauterelles... et les grands mélèzes du tour du plus grand lac de montagne d'Europe!



Rando au lac d'Allos

L'école en chiffres

Rentrée 2016:

TPS/PS: Magali NAVARRO, 25 élèves PS/GS: Sarah CUCUZZELLA/ Jean-Pascal VERNET, 20 élèves MS/GS: Agnès ZELLER/Julie VERDILLON, 20 élèves CP: Stéphanie BERNIER, 16 élèves CE1/CE2: Eva PIZZICHETTA/Julie VERDILLON, 24 élèves CE2/CM1: Lionel CAVALLO, 24 élèves

CM2 : Serge ARNAUD, 26 élèves ULIS: Noëlle CARIGNANO, 9 élèves



Petites blagues d'élèves ;)

Que demande un footballeur chez un coiffeur? (Une coupe du monde!)

Quelle est la fée aue tous les enfants détestent ? (la fée C!)

Quand tu manges un pépito après minuit, qu'est-ce que ça devient?

(Un pépitard!)

Qu'est-ce qui marche sur la tête et qui ne permet pas de faire d'omelette avec ses œufs?



2016 Le camping municipal « Les Iscles » poursuit son évolution...

Classé en catégorie 2 étoiles, avec ses 184 emplacements, ses 16 mobil homes, notre camping municipal est resté ouvert du 1er avril au 31 octobre 2016.

Michel THIRIAT en est toujours le régisseur-gardien.

Côté fréquentation, 25 000 campeurs ont fréquenté cet établissement. Le nombre de nuitées s'est rapproché de 12 000 (contre 7 000 en 2010). Les recettes ont progressé de 8% par rapport à

Les recettes ont progressé de 8% par rapport à l'année 2015 (+ 68 % depuis 2010).

Côté gestion, tout au long de l'année, le régisseur-gardien a assuré un travail et un suivi permanents : travaux de bureautique et d'informatique (réservations, accueil, comptabilité, création d'un nouveau dépliant publicitaire...) ; fin des travaux de réfection des sanitaires ; travaux d'entretien courant du terrain et des installations (élagage, nettoiement avec l'aide des agents municipaux) ; révision et traitement des jeux pour enfants ; mise en route, entretien de la piscine, hivernage... ; travaux inhérents aux 16 mobil homes (révision, réparations, peintures, traitement des boiseries) ; gardiennage...

Côté animations, les nombreux ateliers ludiques de Sandrine en direction des enfants, les activités sportives proposées par Sophie et notamment les séances d'aquagym ont fait l'unanimité.

De même, les traditionnelles soirées organisées par Michel et ses fidèles amis bénévoles avec animation DJ, sangria, grillades, paëlla, karaoké; les concours de boules; la participation au Corso lors de la fête patronale...toutes ces animations, dans une ambiance conviviale, comme toujours, ont fait partie intégrante du programme 2016 des vacances au camping.

Côté bilan de cette saison 2016: Les réponses des campeurs aux enquêtes de satisfaction nous confortent dans le fait que le camping continue à évoluer dans le bon sens. Nos campeurs apprécient l'accueil convivial, les mobil homes, la propreté des installations, le confort des équipements, la piscine nouvellement créée, les animations, le cadre en général.



Côté Sud



Côté Nord



Aqua gym

Remerciements à Michel, Sandrine et leur équipe pour la bonne marche du camping et la réussite de cette saison 2016 ! Commission Camping

Les Temps d'Activités Périscolaires (tap)



Visite du train-maquette



Découverte du Centre de Secours



Kayak avec Fabrice

commune de Saint André les Alpes propose des Temps d'Activités Périscolaires, en réponse à la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014.

Tous les vendredis après-midi, la

En cette année 2016, une fois de plus, des activités variées et originales ont pu être proposées aux enfants. Ceci, grâce à l'énergie et l'imagination du personnel communal, des bénévoles et des intervenants extérieurs.

Les passions, les expériences, la générosité de chacun, ont permis aux enfants de s'adonner à des activités créatives et artistiques, des ateliers sportifs, des animations de découverte de l'environnement, des grands jeux variés et des visites toujours passionnantes.

Particulièrement, ont été proposés plusieurs cycles autour de l'environnement et de la découverte de la nature, animés par Raphaelle PLANAS. Animations qui ont rencontré un vif succès auprès des participants. Depuis peu, sont également proposées des séances de danse avec Sylvie DUBOIS-CHOCHOY et une initiation à l'informatique avec Rémi NIGRI.

Les plus grands se sont également adonnés à des activités innovantes et plus occasionnelles : Atelier Pêche animé par Rémy SOULIER de la Fédération Française de Pêche ; Initiation au Kayak encadré par Fabrice POIRIER d'O sauvage ; Initiation au tir à l'arc encadré par Anne-Sophie GELLA... Toutes ces activités sont encadrées par des prestataires professionnels locaux. La culture n'est pas en reste avec, par exemple, la visite de la Minoterie de la Mure pour les grands ; la participation au festival du Soleil Levant pour tous les enfants ou encore, la découverte du Centre de Secours par les plus jeunes.

Merci donc à Florence, Michèle, Rosie, Nathalie, Sophie, Marie, Adrien, Marie-Thérèse, Odile, Rémi, Raphaelle, Bibis et Anne-So ainsi qu'à Audrey et Christelle. Merci également aux Pompiers volontaires de Saint André les Alpes et à Thomas DUBOEUF pour leurs visites mémorables!

C | ie communale

Nous avons fêté les 10 ans de l'EHPAD. la Résidence « La Vallée des Carlines »

C'est en Juin 2006 que la maison de retraite Saint François Joyeux anniversaire Mr SAUVAN! a fermé ses portes et que la nouvelle résidence a pris ses fonctions.

Cette année, la directrice Véronique BRACHET a tenu à célébrer les 10 ans de fonctionnement de la résidence. Le samedi 2 juillet 2016, nous avions tout mis en œuvre pour fêter l'évènement : musique, buffet et bonne humeur étaient au rendez-vous. Une belle journée ensoleillée qui a permis de rassembler les membres du Conseil d'Administration. les résidents, les familles, le personnel et l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'élaboration et au fonctionnement de l'établissement.



EHPAD Saint François côté village



EHPAD Saint François_côté jardins

Notre doyen a fêté ses 104 ans...



Philippe SAUVAN est né le 2 septembre 1912 à Argenteuil. Il vécut à Paris entouré de son épouse et de ses enfants, mais c'est à Saint André les Alpes qu'il passa son enfance. IL y tissa des liens amicaux solides et plus tard, il aimait y revenir le plus souvent possible. C'est tout naturellement une fois retraité qu'il décida de venir résider dans notre village, dans un premier temps, de façon saisonnière avant de s'y installer définitivement. Très heureux de ce choix, il coule aujourd'hui des jours paisibles à la maison de retraite où ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants viennent régulièrement lui rendre visite. Cette année, pour son anniversaire, une fête a été organisée en présence des membres de sa famille, de la Mairie et du personnel.

Reconnaissance Jacques RAOUST décoré

Le 38ème Congrès National des Accompagnateurs en Montagne s'est tenu à Digne les Bains. Toutes les commissions techniques se sont réunies pour améliorer les activités encadrées comme les randonnées nature, la raquette à neige, le VTT, la marche nordique, le canyonisme ou l'éducation à l'environnement. A l'issue de ce congrès, a eu lieu une remise de médailles d'honneur de la profession à une dizaine d'adhérents méritants dont Jacques RAOUST, pour son travail et sa collaboration au sein du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne. Félicitations à ce saint andréen, professionnel du sport et du tourisme en montagne!



Décoration Richard DECLEMENTI honoré!

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2016 à Digne les Bains, Richard DECLEMENTI, saint andréen, président du Comité du Souvenir Français de Saint André les Alpes, des Haut et Moyen Verdon depuis 2013 et porte-drapeau, a été décoré de la Croix du Combattant au titre des Opérations Extérieures (OPEX), par Madame CARMARAN, Directrice départementale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG).

Maître Principal de la Marine Nationale, Richard DECLE-MENTI est également titulaire de la Médaille d'Outre-Mer (Liban 1984; Golfe d'Ormuz 1988), de la Médaille de la Défense Nationale et de la Médaille et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Félicitations à notre concitoyen pour cette nouvelle décoration honorifique!



Mérite Roger LAMOTHE médaillé

La Municipalité de Saint André les Alpes, à l'initiative d'André LAUGIER, conseiller municipal, a décidé, au cours de l'année 2016, de faire graver des médailles à l'effigie du blason de Saint André. Lors de la cérémonie du 14 juillet, Serge PRATO, Maire, a eu le plaisir de décerner la toute première médaille à Roger LAMOTHE, 103 ans, ancien combattant, porte-drapeau, présent à toutes les commémorations et cérémonies au Monument aux Morts du village. Une distinction honorifique bien méritée qui récompense une présence sans faille. Chaleureux remerciements de toute la population saint andréenne à ce fidèle ancien combattant et courageux doyen!

Le Maire et toute la communauté de Saint André les Alpes se félicitent de cette médaille remise au doyen de Moriez, puisque, quelques mois seulement après cette distinction, et après avoir fêté récemment ses noces de platine, Roger Lamothe nous quittait subitement des suites d'une mauvaise grippe et d'une chute qui avaient nécessité une hospitalisation.



ommages l'ie communale

Hommage à la mémoire de Jean-Luc GAUTIER



beaucoup que l'Unité Territoriale A3V ONF de Saint André les Alpes a

vibrant hommage à Jean-Luc GAUTIER, Technicien Forestier de Saint André les Alpes, décédé en mars 2016.

La famille, les élus, les collègues de l'ONF 04 et 06, les amis, les pompiers, les chasseurs, soit plus de 80 personnes se sont retrouvées à l'entrée de la Route Forestière qui portera désormais son nom (RF de la Tour-Gautier), afin d'évoguer la mémoire de celui qui a œuvré pendant plus de 17 ans dans ce massif forestier.

qui aura marqué de sa présence la forêt de l'Issole mais également les forêts communales de Saint André les Alpes et de Lambruisse.

Ses grandes qualités humaines et professionnelles ont été mises en avant et de l'avis de chacun, Jean-Luc avait

Moment simple et émouvant pour celui un grand cœur, ce qui a fait de lui un homme aimé de tous.

> A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée s'est retrouvée dans la salle de réunion que la Mairie de Saint André les Alpes avait gentiment mis à disposition, pour partager un bon moment de convivialité comme les aimait Jean-Luc.



L'hommage de toute une population aux Harkis de Saint André

La Municipalité a honoré «ses» harkis

Le 16 novembre, la Municipalité célébrait «ses» harkis. et bassins, l'aménagement d'aires techniques au bord des En effet, après la guerre d'Algérie, à partir des camps où ils avaient été regroupés sur place, les familles ont été envoyées dans six camps de transit et de reclassement ouverts dans le Sud de la France. Le 12 octobre 1962, Saint André les Alpes accueillait 26 familles de harkis dans ce qu'on appelait «un hameau forestier», près du Verdon à l'Eperon, soit en tout 150 personnes dont 60 enfants. Les «supplétifs» étaient employés par l'ONF, sous la houlette de MM. DUCHATEL et DE NOISE. Leur parcours saint andréen a tout d'abord été raconté par le Maire, Serge PRATO, qui retraçait l'historique de cette importante tranche de vie de Saint André. Il rappelait que les familles avaient d'abord été logées sous des tentes alors qu'un bâtiment préfabriqué prévu par l'Education Nationale accueillait les enfants encadrés par Mmes CEZE et DUCHATEL. Puis le château de Méouilles avait été mis à disposition avant que soient construits treize baraquements à l'emplacement de l'actuelle base de loisirs, sur des terrains EDF. «Les Harkis ont été particulièrement efficaces lorsque, pendant quatre années, ils ont créé 150 km de sentiers, trois gîtes forestiers

routes et une pépinière». Le Maire signalait également qu'ils avaient été d'un grand secours lors de l'incendie du mont Chalvet. «Connaissant bien la forêt, ils ont fait un travail remarquable sur le front du feu. Ce sont des



hommes habitués à la marche en montagne ainsi que d'excellents bûcherons». Il précisait que « le travail le plus important avait été la création de la route forestière Plan Pinet-Sommet de Chalvet, soit 6250m linéaire et 500m de dénivelé», piste qui est maintenant devenue la route de Chalvet, indispensable à notre commune.

Puis, en présence de Christophe DUVERNE, sous-préfet de Castellane, Yamina CHALABI, Présidente de l'ARACAN (Association des Rapatriés Anciens Combattants d'Afrique du Nord), Nadine CARMARAN, Directrice chef du Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de guerre, les personnalités se sont adressées aux représentants de la communauté harkie et des associations patriotiques. Nadine CARMARAN signalait que Saint André est le

dernier village des quatre hameaux de forestage de notre département, après Ongles, Sisteron et Jausiers, à célébrer cette commémoration. Les témoins de cette époque disent être fiers d'avoir accueilli ces familles harkies avec cœur et solidarité, en particulier dans les écoles, contrairement à d'autres localités comme le signifiera Yamina dans son discours.



des balles, ils tombent sous les coups des hommes : nos pères se noient. Ils ne disent plus rien. Ils sont assommés par une vie qui ne leur appartient plus (...) Que devions-nous faire enfants, placés d'emblée au fond des salles de classe, piégés entre l'oubli, la figure de l'Autre et celle du traître, subissant les insultes : « sale arabe » « salle traître », subissant jusqu'à notre couleur de peau ? Nos mères faisaient rougir notre peau en nous frottant avec les gants de crin quand des institutrices nous disaient sales parce que bruns de peau. Notre identité est bousculée. Et puis c'est l'échec scolaire : de redoublement en orientation par défaut, nos frères et sœurs aînés sont envoyés de fait en couture, cuisine, maçonnerie...ou encore vers les sections d'enseignement adapté dès la classe de 6ème. Ils

n'ont même pas le temps d'accumuler des souvenirs heureux.

Nous avons grandi avec le sentiment d'être des individus hybrides et touiours une anomalie. (...) Il faut attendre le rapport commandé par Jeannette BOUGRAB en 2009 pour enfin parler de traumatisme lorsqu'on évoque, entre autres, le nombre de suicides par famille harkie; le plus élevé en France dans nos foyers».

Rejetés par certains et endurant «la

cruauté des hommes, la déchéance et le déclassement (...) nos parents ont repoussé l'hiver et la nuit pour nous ancrer dans ce territoire et c'est leur force intérieure, leur murmure, leur tendresse, leur regard aui nous ont permis d'attraper la vie, de regarder devant.» Ce discours bouleversant et cet hommage aux parents harkis ont touché une assistance atterrée par ce témoignage pas toujours connu.

Le Sous-Préfet, quant à lui, concluait son discours par ces mots : «Après le temps des passions et aussi de l'ignorance, je pense que nous sommes prêts, cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie, à nous pencher sereinement sur notre mémoire collective mais aussi sur notre avenir commun. Privilégions ce qui nous unit, nos valeurs, et notre destinée commune»... O.B.

Yamina raconte l'histoire bouleversante des familles harkies

Yamani CHALABI, elle-même fille de harki, dénonce l'horreur du sort réservé aux harkis abandonnés aux représailles en Algérie et, après un départ précipité, la tristesse de la relégation dans des camps de ce côté-ci de la Méditerranée où ils se terrent et renoncent à la liberté. On ne peut écouter le discours de Yamina sans avoir les paupières qui piquent. «La vie dans les camps de relégation, le froid, la promiscuité, cette ségrégation par l'habitat, durcissent tout autour d'eux : une couverture par enfant, nos pères et nos mères ne peuvent choisir nos prénoms parce qu'il faut paraître plus français encore, ils glanent dans les champs pour nous nourrir quand le salaire de fin de mois est déjà amputé au moment où il leur est versé. Nos mères ne peuvent demander la contraception sans qu'on leur réponde « ce n'est pas pour vous, ça » ; elles finissent alors par se mutiler. Et puis, c'est l'humiliation quotidienne. Là, ma gorge se noue, les mots s'étranglent. Nous touchons à l'intime. Il est difficile de confier que nos pères sont comme déshabillés. On leur ôte leur liberté, leur dignité et jusqu'à l'espoir de fuir ces camps. Ils tremblent à l'idée du dehors maintenus dans l'idée que le FLN est toujours à leur trousse. A défaut de tomber sous les coups









La Communauté de Communes du Moyen Verdon

Etat d'avancement du projet de nouvelle crèche

La crèche multi accueil 1 2 3 Soleil de Saint André les Alpes, créée en 2001 par l'association Verdon Enchanté, est depuis 2012 gérée en régie directe par la Communauté de Communes du Moyen Verdon. Dans la continuité des objectifs que la collectivité s'était fixés au moment du transfert de la compétence Petite Enfance, il a été décidé d'aménager de nouveaux locaux pour la crèche afin d'être en mesure d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.



En effet, la crèche actuelle, d'une capacité de 10 places, est installée dans des locaux dont la surface est restreinte. Ce manque d'espace rend difficiles les conditions de travail de l'équipe salariée qui œuvre avec soin pour offrir aux enfants un accueil et des activités de qualité.

La commune de Saint André les Alpes a décidé de mettre à disposition de la CCMV les locaux de l'ancienne mairie en vue d'y aménager une nouvelle crèche. Le bâtiment étant situé à proximité immédiate des écoles, l'implantation particulière du projet viendra conforter un « pôle enfance » en cœur de crèche est envisagée au quatrième trimestre 2017.

ville. Avec une surface utile totale d'environ 150 m², la nouvelle crèche permettra d'accueillir 10 enfants dans des conditions très satisfaisantes. Ces locaux seront prolongés en extérieur par un jardin attenant, clôturé, comprenant une aire de jeux sécurisée.

Les conditions de financement de l'opération sont réunies et le permis de construire a été obtenu. Les marchés de travaux ont pu être attribués en décembre en vue de leur démarrage en février 2017. La mise en service de la nouvelle

Un nouveau guide du tri adressé à tous les habitants

Cela fait plus de 10 ans que la Communauté de Communes du Moyen Verdon a mis en place le tri sélectif des déchets sur notre territoire et créé les déchetteries de Barrême, Castellane et La Mure-Argens.

Grâce à ces investissements et à vos efforts, notre territoire a réalisé d'importants progrès en terme de valorisation des déchets et de

préservation de notre cadre de vie. Nous pouvons nous en féliciter. Cependant. notre marge de progression est encore énorme. En 2015, seulement 37 % (en poids) des déchets produits sur notre territoire ont été triés et valorisés. Les maîtriser le coût de la redevance l'adresse contact@ccmv.fr.



stockage de Valensole. Au-delà de son impact environnemental aussi contrôlé soit-il

63 % restants ont été

enfouis au centre de

- l'enfouissement est une technique d'élimination des déchets très coûteuse. L'enjeu du tri des déchets est en effet autant environnemental Guide du tri 2016 qu'économique.

Les déchets triés et recyclés coûtent près de 40 % moins cher que les ordures ménagères qui sont enfouies. Trier nos déchets, c'est donc préserver notre environnement mais aussi

Ordures Ménagères que vous recevez chaque année.

Afin d'améliorer encore la gestion des déchets sur notre territoire, la Communauté de Communes du Moven Verdon. en partenariat avec le SYDEVOM de Haute Provence, a élaboré un nouveau guide du tri et de la réduction des

Ce document, qui vous aidera au quotidien à faire les bons choix - de poubelle - a été adressé par voie postale à tous les habitants permanents du territoire.

Pour toute autre question relative à la gestion des déchets, vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes du Moyen Verdon au 04.92.83.68.99 ou par mail à

La Communauté de Communes du Moyen Verdon

L'ancement du PLUi

Les 19 communes de la Communauté de Communes du Moyen Verdon se sont engagées, en 2016, dans une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou PLUi.

Qu'est-ce qu'un PLUi?

- Un outil règlementaire unique applicable à l'ensemble du territoire.
- Un outil de gestion commune aux Mairies qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de l'habitat à l'horizon 2030.

De quoi est-il composé?

Le PLUi est composé d'un diagnostic territorial, d'un plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'un règlement.

Où en sommes-nous?

La Communauté de Communes du Moyen Verdon, accompagnée du Bureau d'études Cittànova, a démarré la première phase de diagnostic.

Cette première phase relève l'état initial et l'évolution du territoire en termes d'urbanisme, d'environnement, de paysage, d'économie, de démographie etc...

Un projet concerté avec la population et les élus.

Tout au long de cette procédure, des phases de concertation avec la population, les associations, le Parc Naturel Régional du Verdon, les entreprises ou encore les services de l'État seront menées, afin d'aboutir à un projet partagé et construit avec les acteurs du territoire.

Cette concertation prendra plusieurs formes parmi lesquelles une exposition itinérante dans les mairies, des réunions publiques, des ateliers participatifs avec la population, un projet pédagogique avec les effectifs scolaires ou la réalisation d'un reportage vidéo. Vous serez informés en amont de chacun de ces moments, sur les dates et les modalités de la concertation ou de la mise à disposition de documents. Un cahier de concertation est déjà disponible dans chacune des mairies, pour y consigner vos remarques, suggestions et questions à propos du PLUi.





CONCERTATION La concertation se déroule tout au long de la procédure



Naissance de la nouvelle Communauté de Communes CCAPV

Visant à transformer et à simplifier le paysage administratif français, la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe », fixe de nouveaux seuils de population pour les communautés de communes, engendrant un redécoupage et un élargissement de leurs périmètres.

Un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a ainsi été arrêté le 3 octobre 2016 par le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Au sud-est du département, les cinq communautés de communes du Moyen Verdon, du Teillon, du Haut Verdon Val d'Allos, de Terres de Lumière, et du Pays d'Entrevaux vont fusionner au 1er janvier 2017 pour former une nouvelle entité : la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon (CCAPV), Sources de Lumière », dont le siège social sera situé à Saint André les Alpes. nagement de l'espace et la gestion

Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupera **41 communes** et comptera une population d'environ 11 500 habitants. sentiers de randonnée...), et de deux Représentant le quart de la superficie ans maximum, pour les compétences du département, le territoire sera facultatives (voirie, éclairage public, organisé autour des vallées du Verdon, de sa source au Grand Canyon, de par le nouvel EPCI ou rendues aux l'Asse, de la Vaïre et du Haut Var, avec pour principaux bourgs centres Allos, Annot, Barrême, Castellane, Saint lement d'une intercommunalité à André les Alpes et Entrevaux.

Les instances de décision de la nouvelle Communauté de Communes seront mises en place au tout début du mois de janvier 2017, lors des premières réunions du Conseil Communautaire fonction des besoins de financement qui comptera 60 membres. La représentation des communes au sein de l'assemblée délibérante variera, en fonction de leur poids démographique, s'orientent vers la possibilité de lisser d'un à sept délégués.

Les élus travaillent d'ores et déjà activement pour mettre en place l'organisation la mieux adaptée à ce territoire, avec comme priorité, le maintien des services de proximité. En cours de

définition, un organigramme provisoire permettra à la nouvelle structure et à ses 140 agents d'être opérationnels dès 1er janvier 2017.

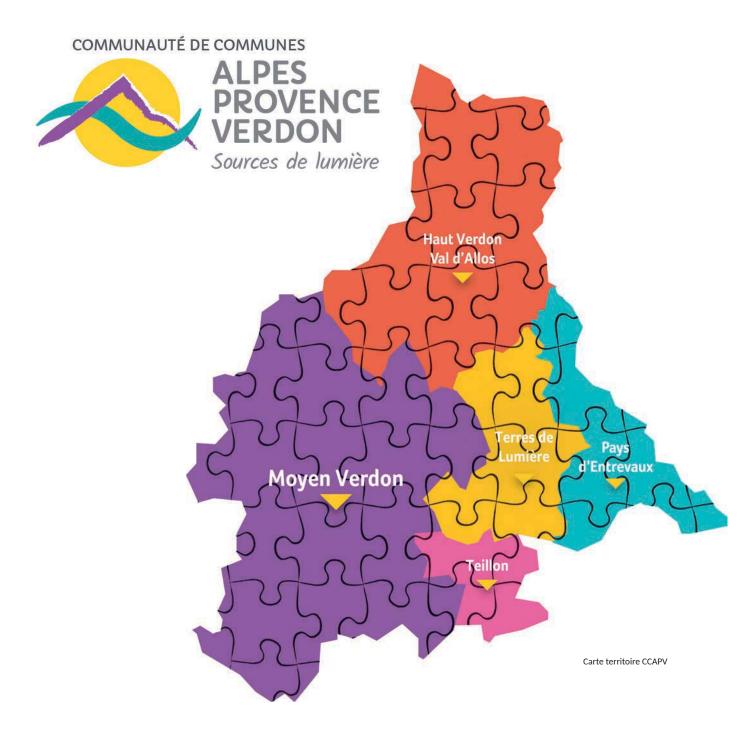
Sur l'année 2017, la CCAPV se substituera aux cinq communautés de communes pour l'exercice des compétences obligatoires que sont le développement économique, l'amédes déchets. Les élus disposent en revanche d'un délai d'un an à compter du 1er janvier pour choisir les compétences optionnelles (écoles, habitat, petite enfance...), qui seront gérées

Les taux d'imposition varient actuell'autre en fonction des compétences exercées et des actions réalisées. A partir de 2017, un taux d'imposition moyen par taxe (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) sera fixé en de la nouvelle intercommunalité. Afin d'atténuer les écarts entre les niveaux d'imposition actuels, les élus la variation, à la hausse ou à la baisse, en l'étalant sur douze années. Les taux d'imposition devront être déterminés à terme au regard des compétences effectivement exercées par le nouvel établissement.

L'année 2017 sera une année de transition importante pour construire les bases solides du projet de territoire à l'échelle de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière.











Le Pays A3V et le label





Des actions contre le gaspillage alimentaire...

L'action du Pays A3V en faveur des circuits-courts agricoles se poursuit et se développe, notamment grâce au label Pays Gourmand. En 2016, une action parallèle sur le gaspillage alimentaire a été menée, aussi bien en restauration scolaire qu'en restauration traditionnelle. En effet, nous entendons souvent les gens nous dire : « A quoi bon introduire des produits locaux dans les menus si tout part à la poubelle ? ».

Nous avons donc mené deux campagnes de mesures du gaspillage alimentaire au Collège René Cassin au cours du premier semestre 2016. La direction, l'équipe de cuisine et les élèves ont été mis à contribution. Il s'agissait de mesurer le gaspillage à toutes les étapes, de la préparation des repas à la consommation par les élèves. Grâce à un enregistrement sur tablette tactile, chaque plateau a été analysé avant un tri des déchets par composante du repas (entrée, plat, accompagnement, dessert). Ces mesures nous ont ensuite permis de mettre en place différentes actions pour diminuer le gaspillage alimentaire à la cantine. Diminuer le gaspillage alimentaire, cela passe aussi par la sensibilisation des enfants à l'importance de manger équilibré, de respecter la nourriture et de consommer ce qu'ils prennent sur la ligne du «self».



Restaurant du Collège René CASSIN



Gourmand, nous avons développé une opération contre le gaspillage alimentaire appelée « Gourmet'bag ». En effet, depuis cet été, la plupart des restaurants labélisés peuvent vous proposer une boîte (compostable) pour emporter vos restes chez vous, en cas de petite faim par exemple. Le « doggy bag » à l'américaine devient ainsi le Gourmet bag à la française : une nouvelle appellation, plus valorisante et gourmande. L'opération Gourmet bag a été lancée par l'association GESPER qui compte ainsi faire de cette pratique un reflexe anti-gaspi. Selon les premiers retours, les clients et les restaurateurs sont satisfaits.

Retrouvez toutes les actions du Pays A3V en faveur des circuits courts sur notre page Facebook «Pays Gourmand» ou sur notre site internet www. paysgourmand.com.

Plus d'infos:
Pays A3V

Olivia D'HAENE 04 92 89 00 88

paysgourmand@pays-a3v.net

Le Pays A3V et le Programme LEADER

Grand Verdon

Le programme LEADER, qui est un dispositif européen de financement du développement rural, permettra à des acteurs locaux du territoire du Grand Verdon (collectivités, associations, entreprises, chambres consulaires) de bénéficier de subventions pour leurs projets.

Le territoire du Grand Verdon est composé du Pays Asses, Var, Vaïre, Verdon (Pays A3V) et du Parc Naturel Régional du Verdon ainsi que 7 communes du Haut Var situées en bordure du Parc.

Les projets qui seront soutenus devront porter sur l'un des thèmes suivants : le tourisme, la valorisation du patrimoine, la mobilité touristique et des usagers, la création/transmission et l'accueil d'entreprises, la diversification économique et agricole, la transition énergétique ...

C'est ainsi que plus de 3 millions d'euros seront investis sur 6 ans pour accompagner le développement de notre territoire Grand Verdon.

Les projets qui pourront être soutenus dans le cadre des différents appels à propositions lancés tout le long du programme, seront étudiés et sélectionnés par le Comité de Programmation, organe décisionnel du programme, composé des acteurs socio-économiques (entreprises agriculteurs, associations...) et des intercommunalités, du Pays A3V, du Parc du Verdon et du Parc National du Mercantour.



GRAND VERDON

Vous avez un projet, vous voulez en savoir plus sur les aides possibles du programme LEADER Grand Verdon, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe technique LEADER (par mail leader@pays-a3v.net ou au 06 33 45 80 21) ou à vous rendre sur les sites du Pays A3V (www.pays-a3v.net) et du Parc du Verdon (www.parcduverdon.fr).

Un Guide du Routard Train des Pignes pour 2017!

Afin de développer fortement le tourisme et l'activité économique des villes et villages traversés par la ligne des Chemins de fer de Provence, mais également des territoires alentours, les Pays Dignois, Asses, Verdon, Vaïre, Var et Vallées d'Azur Mercantour, créent un «Guide du Routard du Train des Pignes» en partenariat avec les éditions Hachette. Ce guide, d'un peu plus de 100 pages valorisera la ligne elle-même et ses paysages, les sites naturels et patrimoniaux de nos territoires, mais également les restaurants, les activités sportives et culturelles majeures, les lieux d'hébergement ou encore des curiosités locales. Il sera publié en juin 2017 et diffusé largement au niveau régional, national et dans les pays francophones par les éditions Hachette et par nos propres moyens dans nos territoires.

Le financement de la création de ce Guide repose sur la vente d'exemplaires. Vous pouvez dès à présent commander ce guide et bénéficier du tarif préférentiel de 4,50€ (au lieu 5,90€ prix de vente public). Les exemplaires seront à retirer dans les locaux du Pays A3V à Beauvezer ou à Saint André les Alpes à partir du 15 juin 2017.



I I I I	ABULLETIN DE PRE-COMMANDE DU GUIDE DU ROUTARD TRAIN DES PIGNES A retourner à : Pays Asses Verdon Vaïre Var, Maison de Pays, 04370 Beauvezer ou cooperation@pays-a3v.net
L	NOM Prénom:
	Adresse:
i	Email:
	Je pré-commande exemplaires du Guide du Routard Train des Pignes pour un total de
1	€ Je joins mon règlement par chèque à l'ordre du Pays A3V.
!	Fait à Le Le
!	Signature
!	organization of the control of the c
1	

Secrets de Fabriques

'ie intercommunale

Deux nouveaux musées pour les habitants

La revue Reflets de 2015 titrait sur le programme ambitieux de la Communauté de Communes du Moyen Verdon annonçant l'ouverture prochaine de deux musées en chantier. Ces musées sont aujourd'hui opérationnels : la distillerie de Barrême a ouvert en juillet 2015 et la minoterie de la Mure-Argens en juin 2016. Ces musées constituent l'âme du label Secrets de Fabriques qui propose une offre touristique et culturelle de découverte en famille du patrimoine artisanal et industriel des vallées du Verdon. « Les draperies du Verdon » et « Les moulins d'Entrevaux » sont également valorisés grâce à des applications gratuites pour tablette et smartphone.



Un peu d'histoire

A Barrême

C'est en 1905 qu'une multinationale allemande, l'entreprise SCHIMMEL, décide d'implanter une unité de distillation consacrée à la lavande.

Spécialiste des plantes à parfum, l'entreprise s'intéresse au terroir de Barrême où les lavandes qui poussent naturellement en abondance dans les montagnes alentours sont très recher-

L'entreprise SCHIMMEL va développer et tester à Barrême la distillation de la lavande par la vapeur. Les travaux menés par cette entreprise vont rapidement démontrer que l'huile essentielle ainsi produite est de bien meilleure qualité que celle extraite par les ancestraux alambics à feu nu. Fort de ces résultats encourageants, SCHIMMEL construira en 1912 une extension à l'usine. Ce second bâtiment sera dédié à la production de vapeur en quantité industrielle.

Barrême devient à cette époque la capitale de la lavande fine.

A La Mure-Argens

Le 19ème siècle fut un âge d'or pour les moulins.

Les Alpes du Sud sont particulièrement bien adaptées à l'exploitation de l'énergie hydraulique grâce aux reliefs tourmentés, agrémentés de nombreux cours d'eau. On y retrouve donc logiquement, au tout début du XXème siècle, de nombreux moulins à farine, présents dans tous les villages. Ces moulins sont de taille modeste. Ils sont pourvus, la plupart du temps, d'une roue horizontale installée au niveau d'une rupture de pente qui va entraîner une ou (plus rarement) plusieurs meules en pierre.

Grâce à des innovations venues des pays de l'Est de l'Europe, les techniques de mouture ont connu une véritable révolution à la fin du XIXème siècle.



On notera notamment l'invention du broyeur à cylindre qui va remplacer la traditionnelle et ancestrale meule en pierre ou encore la mécanisation des techniques de tamisage de la farine grâce à une machine appelée « planchister » alors que cette étape était encore largement réalisée manuellement par les boulangers.

Ces innovations ont permis de produire une quantité de farine bien plus importante que dans un moulin traditionnel et de bien meilleure qualité. Les petits bâtiments traditionnels et leur production artisanale vont donc, petit à petit, laisser la place au début du XX^{ème} siècle, à des unités de production beaucoup plus importantes aux ambitions industrielles.

moulins ainsi modernisés deviennent alors des minoteries.

secrets de FABRIQUES

Que découvrir dans les musées?

A Barrême

Le musée invite à une déambulation dans le jardin et au cœur de la machine. L'occasion de s'imprégner des odeurs des plantes aromatiques, d'apprendre à différencier la lavande du lavandin, de se laisser surprendre par l'histoire de la lavande, celle des distilleries locales et de l'entreprise SCHIMMEL. A découvrir également la boutique du musée dédiée à la lavande et aux plantes à parfum.

A la Mure-Argens

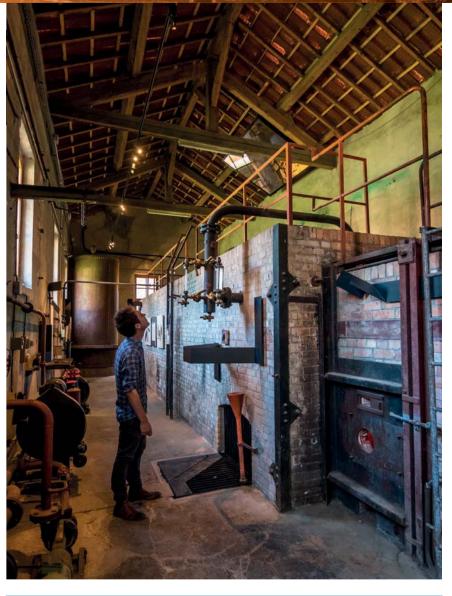
Le visiteur sera d'abord surpris puis conquis par l'état de conservation exceptionnel du bâtiment, encore habité par toute sa machinerie d'origine ainsi que par la qualité des travaux de restauration et de scénographie. Des « manip' ludiques » invitent à toucher, jouer et tester les mécanismes.

Les musées s'animent...

Secrets de Fabriques propose des animations toute l'année dans les musées et hors les murs, et presque tous les jours en été : Ateliers cuisine, animations végétales, senteurs-saveurs, visites guidées, sorties nature, concerts, conférences...

Pour ne rien rater, il est possible de s'inscrire à la « newsletter Secrets de Fabriques. »





Comment découvrir les musées ?

es périodes d'ouverture :

- Avril, mai, juin et fin septembre : samedi et dimanche, jours fériés et
- Juillet, août et jusqu'au 17 septembre : tous les jours **Horaires:** 10h00-13h00 / 14h30-18h00

Plein tarif: 5 € Distillerie / 6 € Minoterie Tarif réduit : 3 € Distillerie / 4 € Minoterie

Venir en groupe...

Gratuit pour les - de 7 ans

En famille, entre amis, vous êtes plus de 10 personnes ? Les musées vous sont ouverts toute l'année, en visite guidée, sur réservation et à tarif réduit

Site: www.secrets-de-fabriques.fr Mail: contact@secrets-de-fabriques.fr Tel: 06 79 01 78 25



intercommunale



Art et Culture Fabri de Peiresc



« Bande de drôles »... Guirlande des gravures réalisées par les collégiens.

Chaque année, l'association Art et Culture Fabri de Peiresc propose, avec la complicité du corps enseignant et des directeurs de collège, une intervention artistique en milieu scolaire, à l'adresse des collégiens de Castellane et St-André-les-Alpes. Au printemps 2016, l'association et les deux professeurs d'arts plastiques, Christian MARTIN et Françoise BLANC-CHUVIN, ont souhaité proposer une rencontre et une sensibilisation autour d'une pratique artistique non abordée durant le cursus artistique des élèves au collège : la gravure.

Ainsi, deux artistes locales, Camille DAMON et Cécile NICOLINO, sont venues à la rencontre des élèves pour leur

présenter leurs créations, leur démarche artistique, le processus particulier de la réalisation d'une gravure ainsi que les outils nécessaires à cette pratique.

Un temps d'atelier a ensuite été proposé à 80 élèves pour expérimenter la création d'une image jusqu'à sa mise sous presse, afin de découvrir ce qui est la plus ancienne technique d'impression dans l'histoire de l'Homme. Le thème proposé aux élèves pour la réalisation de leurs gravures, parce qu'il recèle une multitude d'exemples dans l'histoire de l'art et de la gravure et parce qu'il ouvre sur un monde imaginaire foisonnant, a été le bestiaire.

> Les matrices (plaques de bois et de gomme) gravées par les élèves ont été récupérées par les artistes et valorisées par la réalisation d'une guirlande baptisée « Bande de drôles! ». Chaque gravure a été imprimée sur tissu et l'ensemble des fanions rassemble les gravures des deux collèges. La guirlande a été inaugurée par un accrochage sur la commune d'Annot à l'occasion de la 10^{ème} édition du Festival de gravure « **Xylofil** » en mai, puis a été accrochée dans le cadre du Festival « Les Mouvements-T » à Villars-Colmars, à la gare à Moriez lors de « l'Art de mai », à l'inauguration du Musée de la Minoterie à La Mure, au Festival de musique à Sausses. dans les collèges et récemment lors d'un festival de gravure à Forcalquier.



Camille DAMON et Cécile NICOLINO, sous l'oeil attentif des collégiens



Festival MouvementsT - Villars Colmars - Credits photo : Rémi NIGRI

Le SIVU, Syndicat Intercommunal d'entretien des berges, est une structure d'utilité publique au service de *nos rivières*...

Les récents épisodes de crues du 23 au 25 novembre ont rappelé, si besoin était, la nécessaire obligation d'entretenir nos rivières et ruisseaux. La nature ne pourrait à elle seule réguler le bon fonctionnement des eaux libres au sens attendu de nos sociétés modernes. La raison en est simple. La vie naturelle des torrents de montagne tels que l'Issole ou le Verdon serait une succession d'épisodes calmes auxquels succéderaient de grands désordres dans les pics de crues.

Notre société ne peut et ne veut pas accepter les dommages qui résulteraient de tels cycles. Les aménagements conséquents situés à proximité immédiate des lits majeurs sont aussi une contrainte réelle que nous avons héritée et sur lesquels nous devons veiller. Routes, digues, ponts, habitations méritent le travail et le soin portés par les équipes en charge de l'entretien de nos rivières.

C'est sur le long terme que ce travail révèle tout son intérêt en limitant l'impact des crues et en facilitant l'écoulement et la mobilité des embâcles et dépôts de matériaux (les « graves »).



Crue de novembre 2016. Saint André les Alpe

C'est ainsi que, pour nous aider dans notre tâche et cibler au mieux les besoins et enjeux de nos communes, une étude approfondie du fonctionnement hydro-morphologique du bassin supérieur du Verdon a été commandée et sera finalisée courant 2017. Ce sera un formidable outil prospectif, au service des collectivités...et des rivières!



Offie associative

ourisme

Toujours plus de projets pour l'Office de Tourisme!

L'Office en quelques chiffres

- 300 jours d'ouverture
- 116 adhérents
- 185.000 visites sur notre site internet déclinable sur Smartphones et tablettes
- 1 site internet traduit en 3 langues : Français, Anglais et Italien
- 2850 personnes aiment notre page Facebook
- 7000 guides touristiques édités (en français et en anglais)
- 11 500 visiteurs accueillis dans nos locaux pour la période estivale (Juin à Septembre 2016)
- **110** demandes d'informations touristiques au point d'informations touristiques de Barrême



Assemblée générale Office de tourisme

Les animations et partenariats 2016

- Visites guidées des villages de Saint André les Alpes et Barrême
- **Mai**: Vide grenier avec journée cartes postales anciennes et jeu photos avec l'association « Têtes à clics »
- Mai : Partenariat pour l'accueil des cyclistes des Boucles du Verdon
- **Juin**: Fête du pain au four à bois de Courchons
- Juin : Eductour de la Minoterie de la Mure et Bleu d'Argens avec Secrets de Fabriques
- Juin: Journée du Patrimoine de Pays sur le thème des métiers et savoir-faire. Animation proposée sur Barrême. (Musée de la distillerie et visite de l'atelier Zulma et Couleurs et Transparence).
- Juillet : Vide grenier
- **Août** : Participation au Corso de la fête patronale de Saint André les Alpes
- **Septembre** : Journée provençale
- **Septembre** : Participation à l'apéritif de la Coupe du Monde de parapente
- Octobre: Rencontre du Moyen Verdon avec Petra Castellana « Autour des draperies »: exposition, conférence, démonstration de



filage de laine, visite guidée...et mise en place d'une chasse au trésor dans 17 commerces du village.

• **Décembre** : Participation aux animations de Noël avec le Comité

des Fêtes et vitrine de Noël avec l'Association des Commerçants

• Billetteries du Comité des Fêtes, repas Téléthon...

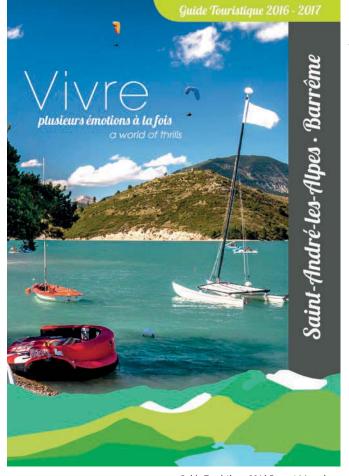
Les éditions

- Guide touristique: dans l'objectif d'être toujours plus performants dans notre communication, 2016 a été l'année de refonte globale de notre guide touristique. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'agence «Autrement Dit Communication» basée à Sisteron afin d'éditer un guide touristique format magazine où l'image est prédominante. 7000 exemplaires de 44 pages ont été édités.
- Affiches : une cinquantaine d'affiches sont créées chaque année pour les animations de l'Office de Tourisme mais aussi pour les associations locales.
- Festivités de nos vallées : Programme des festivités de nos vallées en partenariat avec le Comité des Fêtes de Saint André les Alpes.
- Dépliants : Participation à la création des dépliants
 « Destinations Train des Pignes : Bienvenue à Barrême et Bienvenue à Saint André les Alpes » en 8000 exemplaires pour Saint André les Alpes et 1000 exemplaires pour Barrême
- Sacs papier : création de sacs papiers marqués «Verdon Tourisme»



fête du pain à Courchons - Office de tourisme copyrigt verdon-info





Guide Touristique 2016 Format Magazine

Nos services

- Vente de cartes de pêche
- Location des courts de tennis et du matériel de minigolf
- Vente des billets de train à vapeur
- **Billetterie** ateliers FabriQ (Distillation de lavande, Extraction de miel, atelier modelage poterie)
- **Boutique** : vente de cartes de randonnées de la CCMV, cartes IGN, cartes postales, livres, photocopies, fax
- Affichage des animations (RIS, salle polyvalente, gares, musées, OT...)
- Point WIFI gratuit
- **Réalisation** d'affiches
- **Création** de photothèque pour les structures partenaires

Les actions 2017

Verdon Tourisme avec des financements Espace valléen :

- Structuration d'une destination touristique
- Reportage photos
- Vidéo drone
- Création de supports publicitaires pour asseoir la marque Verdon Tourisme (Stylos, doudounes, kakémonos....)
- Achats d'encarts de presse (Guide du routard, En Balade...)
- Animation numérique du site portail Verdon Tourisme
- Développement des outils numériques pour la solution numérique partagée (Module de disponibilité, traduction en langues étrangères...)
- **Réédition du guide** touristique en version magazine
- Classement de l'Office de Tourisme en catégorie 3

Les animations en 2017

- Vides greniers et journée cartes postales anciennes
- JPP : Journée du Patrimoine de Pays
- Fête du Pain à Courchons
- Fête du Train et exposition de modélisme
- Stand promotionnel à la Fête de la lavande à Barrême
- Journée Provencale
- **Visites guidées** des villages de Saint André les Alpes et de Barrême
- Conférences thématisées
- Billetteries (Soirées thématiques, ateliers FabriQ...)



Dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence tourisme est transférée aux intercommunalités à partir du 1er janvier 2017. Pour mener à bien cette restructuration un cabinet d'études accompagne cette démarche.

Tous nos plus vifs remerciements à la Commune de Saint André les Alpes pour son aide financière indispensable et les mises à disposition (locaux et personnel) ainsi que les communes de Barrême, Senez, La Mure-Argens, Moriez, Blieux, Tartonne, Clumanc, Saint Julien du Verdon, Chaudon-Norante, Lambruisse, Angles, Allons, Thorame-Basse, Saint Lions et Saint Jacques pour leurs subventions.

ommunication lie associative

Verdon-info... 2007 - 2016

Créer une association média sur notre territoire est idée qui peut paraître saugrenue et atypique. Je ne cache pas que peu de gens y ont cru au début 👌 de l'aventure, peut-être même que certains n'ont toujours pas tout à fait saisi la subtilité et les 🎇 avantages de l'espace participatif. Cependant, les résultats sont bien là, les chiffres parlent d'euxmêmes. En 2007, au départ du concept, vous étiez 3 000 visiteurs par mois et en 2016, entre 13 000 et 15 000 !

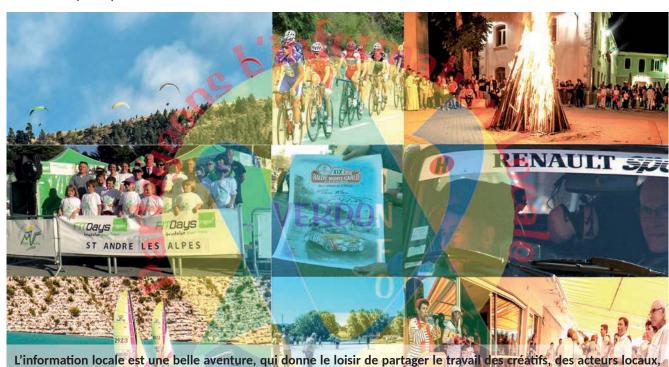
2016 a été une année riche en informations, les demandes ayant fusé de tout le territoire. Il n'aura pas été toujours simple de me rendre libre et surtout de rédiger des articles ou de réaliser des reportages vidéo pour toutes ces demandes. **Verdon-info**, c'est aussi les autres co-présidents : Odile pour le secteur de Saint André les Alpes, avec la correction des textes, la page poésie et l'aide pour le journal numérique... Fernand. le super actif qui nous régale avec ses articles et informations sur le secteur de Barrême. Jean-Marie, le petit dernier, bénévole dynamique, qui nous fait parvenir depuis un an les infos d'Allons avec une grande générosité.

Verdon-info, c'est aussi tous ceux qui ont trouvé la grande utilité de la participation active à leur information en nous

L'information adressant des articles et des photographies comme la commune de Castellane, le SIVU, le Conseil de Développement, Radio Verdon, le PNRV, les Offices de Tourisme pour le partage des annonces.

> La création de l'association a permis de soulager les investissements personnels sur les diverses acquisitions et dépenses (serveur internet, matériel performant...). En effet, en 2016, nous avons reçu les subventions des communes de la Mure Argens, Colmars les Alpes, Senez, Norante, de la CCMV et aussi quelques adhésions personnelles. J'ai également proposé des adhésions réciproques pour les associations, une idée qui a surpris mais qui a fonctionné avec plusieurs d'entre elles. Quelques bénévoles actifs ont reçu leur carte gratuite d'adhésion comme André LAUGIER pour le partage informel au cours de l'année et aussi Jean-Christophe POTTIN d'Allons qui nous a rejoints au mois d'août et a repris la relecture finale du journal PDF.

> Notre association devient une référence sur le partage informel transversal mais le travail ne s'arrête pas à des publications sur nos espaces; nous proposons aussi des transmissions à d'autres médias. C.R.



des associations dynamiques, des communes, des bénévoles, ceux de Saint André les Alpes, si assidus, si productifs,

Le Comité des Aêtes et ses programmes festifs pour petits et grands!

Comme toutes les années, le Comité des Fêtes vous a proposé de nombreuses animations.

Voici le rappel de son calendrier

- Fin octobre : défilé de monstres et sorcières pour Halloween.
- Début novembre : organisation d'un repas spectacle cabaret à la salle polyvalente avec une troupe de danseuses et un show transformiste ainsi qu'une soirée en partenariat avec le Conseil Départemental.
- En décembre : animation de Noël où une « Boum » pour les enfants avec le clown Augustin et une peluche géante était organisée ; le goûter était offert par les commerçants. Un concours de contrée a eu lieu aux alentours de Noël également.
- En février : carnaval des enfants dans le village, grand loto annuel et concours de contrée.
- **Début Mars :** 2ème Fête de la Bière et Choucroute
- En juin : 3ème challenge au jeu provençal et feu de la Saint-Jean; anchoïade offerte devant la chapelle avant la traditionnelle procession dans le village.
- En juillet : récital de voix corses à l'église. Le 13 juillet bal mais feu d'artifice annulé car trop de vent et reporté au vendredi 12 Août. Le 14 juillet, cérémonie de la Fête Nationale animée par la Peña « Qu'es a queu ».
- Le 12 août : traditionnelle « fête de la Placette »
- Les 19, 20, 21 22 et 23 août : fête patronale avec un programme chargé (batu calu, corso de chars et groupes déguisés, spectacle des comédies musicales, orchestre, péna) et une belle fête foraine.



Groupe Qu'es a quéi





Feu de la Saint Jear

Toute l'équipe du Comité des fêtes est très heureuse de participer avec d'autres associations à l'animation du village et espère que le bénévolat y restera encore longtemps présent et actif.

Un grand merci à la Municipalité de Saint André les Alpes, aux services administratifs et techniques, pour leur aide logistique et financière ainsi qu'à tous nos partenaires.

n'étant pas les derniers. C.R.

l'ie associative

Pétangue... Jeu provençal... Semaine bouliste saint andréenne 2016

Avec ses 45 licenciés en 2016, l'Amicale Bouliste Saint Andréenne a manifesté, comme toujours, disponibilité, action et dynamisme dans l'organisation de nombreux concours...

- Le Challenge Edith CHATAIN comptant 36 équipes participantes a été réédité et remporté par l'équipe Patrick PIRAS- Georges BERLE.
- Le Challenge Menuiserie GAUTIER a dénombré 28 équipes inscrites et a été gagné par l'équipe Serge ROMAN-Bernard FAURE.
- Un autre temps fort : la Semaine Bouliste durant laquelle, en partenariat avec le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme, la Commune et avec la collaboration des commerçants, artisans et bénévoles, 650 joueurs ont pu participer, rivaliser, assouvir leur passion pour ce jeu « bien de chez nous »!

La finale s'est jouée entre les 2 équipes GIORDANENGO-MAR-**TELLO** (score final 13 à 4 pour l'équipe Martello).

Le président Julien BALLAND et les membres du bureau adressent leurs remerciements aux participants, aux sponsors et à toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à organiser, gérer activités et manifestations tout au long de cette saison boulistique.





Les finalistes

// cloche vallée >> . . . danser, c'est la santé!



Cette année encore, les cours ont repris mi-septembre pour la plus grande joie des participants, anciens et nouveaux élèves.

Les cours sont regroupés le vendredi soir et ont lieu à la salle polyvalente de Saint André les Alpes ou celle de La

Une quarantaine de participants viennent apprendre le rock, le paso, le tango... de 19h30 à 21h avec Anne et la salsa, la bachata de 21h15 à 22h45 avec Eric.

Les cours sont entrecoupés deux fois par mois de séances d'entraînement ouvertes à tous les amateurs de danse. Selon de récentes recherches, la danse, c'est un anti-stress; c'est aussi une pratique physique qui contribue au maintien de la santé.

Alors, n'hésitez pas à venir vous joindre à nous!. Contact: Robert TRON au 06 77 68 20 08

Le club de Judo a déménagé!

Pour cette saison 2016/2017, le club de Judo a intégré ses nouveaux locaux à la salle communale de Saint André les Alpes. Plus d'espace et une surface de tatamis plus importante ont permis au club de se développer car nous sommes, cette année, près de 90 licenciés!

Les enfants peuvent commencer le Judo dès l'âge de 4 ans. Pour eux, le «baby-judo» est une activité ludique et éducative tant sur le plan moteur qu'intellectuel.

Cette année, le cours de Taïso a pu être remis en place. Qu'est-ce que le Taïso?



Judo enfants 2016

C'est une activité proposée au sein du club pour les adultes qui veulent avoir une pratique physique en harmonie avec leur corps. Ce cours est composé de renforcement musculaire, travail cardio, étirements et relaxation sous forme de massages. Il se pratique en tenue de sport classique.

L'essayer, c'est l'adopter alors... n'hésitez pas à nous rejoindre tous les jeudis à la salle polyvalente pour pratiquer le Judo ou le Taïso sous la responsabilité de Pierre FLAUTO, professeur diplômé d'Etat.

Horaires: de 16h45 à 21h15 tous les jeudis en période scolaire Renseignements: Pierre Flauto 06 19 95 51 46

VERDON GOSHINDO vous attend...

Le club VERDON GOSHINDO est toujours présent à Saint André Les Alpes et vous attend avec plaisir sur les tatamis, dans le dojo, au-dessus de l'ancienne Mairie.

Le Goshindo s'appuie sur toutes les spécificités martiales qu'elles soient pieds-poings, projections, clefs ou travail au sol et armes... Toutes font partie intégrante du Goshindo.

Cette pratique enrichissante aussi bien pour le corps (équilibre, renforcement musculaire, perte de poids, stabilité, confiance en soi) est ouverte à tous et à toutes, sans aucune limite d'âge.

Le professeur sera heureux de vous accueillir, toute l'année, pour partager son savoir, dans une ambiance mélangeant convivialité et sueur!

M Georges MOURGAUD, 4ème Dan, animateur fédéral, diplômé d'Etat auprès de la Fédération Française Sport Pour Tous, agréé Jeunesse et Sports, assure les cours enfants de 18h à 19h et les cours adultes de 19h à 20h30, le mercredi et le vendredi soir.



2016/2017 à Annecy, en Belgique... voire même une semaine en Grèce l'année prochaine!

Osez essayer, gratuitement et sans engagement! Pour tout renseignement : M. Mourgaud Georges Tél: 06 80 92 48 30

Page Facebook: Verdon Goshindo

Vie associative



Le Vol Libre, présent sur la commune...

À l'heure où la «cohésion sociale» devient un argument électoral pour de nombreux politiques de toute sensibilité, il est utile de rappeler le vrai travail de terrain entrepris dans ce sens depuis longtemps par les nombreuses associations sportives de nos communes rurales.

L'Association Saint Andréenne de Vol Libre (l'ASAVL) s'est ainsi volontairement inscrite dans le développement de l'activité en faveur des jeunes, des handicapés et du public issu de milieux défavorisés. À travers le sport, ces valeurs de partage sont bénéfiques pour tous et c'est avec un réel bonheur que nous portons ces différents projets.

La cohésion s'exprime aussi à travers la capacité des bénévoles du club à prendre en charge l'organisation d'événements sportifs d'importance. Ce ne serait possible sans la réelle abnégation individuelle qui fait la force et le ciment du groupe.

Dans le récent succès qui a marqué la dernière coupe du monde de parapente à Saint André les Alpes nous ne pouvons oublier l'aide précieuse apportée par la commune à travers le comité des fêtes, l'office du tourisme et les employés municipaux. Soyez-en tous, ici, remerciés!

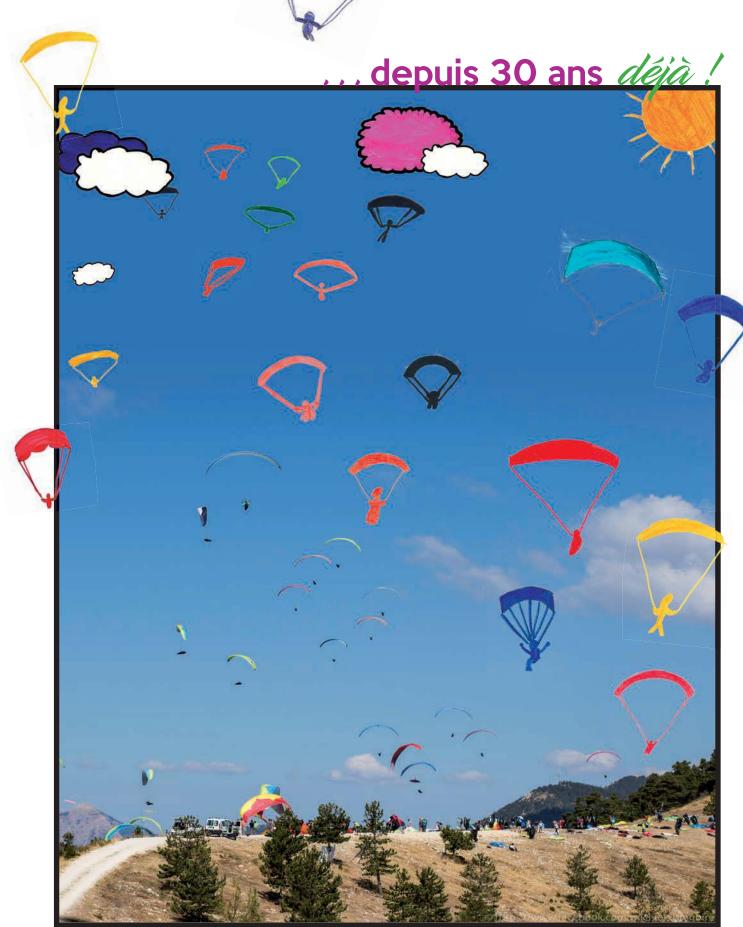
Le vol libre est présent depuis 35 ans déjà sur notre commune et le défi du départ s'est peu à peu transformé en activité aux assises solides, réunissant des volontés issues d'horizons très divers. Cette réussite sociale, sportive et économique a été rendue possible par la large acceptation de la majorité de nos concitoyens.

Le site a connu, en fin de saison, une fréquentation en hausse remarquable. **Plus de 200 pilotes par jour en semaine**, du jamais vu sur le site de Chalvet et c'est probablement, à cette époque, le site le plus fréquenté de France!





Septembre 2016 : Un plateau exceptionnel réunissant les meilleurs pilotes du monde à Saint André les Alpes pour une Coupe du Monde très réussie !



Quand les élèves de l'école primaire de Saint André s'invitent à la Coupe du Monde

l'ie associative



AVI don du sang L'association des donneurs de sang a pu fêter ses 20 ans...

moment!

Le bilan de l'année 2016 est très bon chauffeur, secrétaire), eu égard à l'éloipour l'AVI puisque 150 donneurs se sont présentés lors des trois collectes sur Saint André les Alpes. Cette année a été celle des 20 ans de la création de l'association, fêtée lors de la première l'organisation des collectes! collecte par la remise d'un petit cadeau Les bénévoles de l'AVI sont récomà chaque donneur (sachet de tuiles) et aussi par la désignation du 2500ème donneur : en effet, Patrick MATHIEU a reçu un diplôme et un trophée pour immortaliser ce bel acte de solidarité.

2016, c'est aussi le retour des trois collectes effectuées à Saint André les Alpes alors que nous étions «menacés» de disparaître en raison du coût du personnel (médecin, infirmiers,

gnement de l'EFS à GAP et du nombre insuffisant de donneurs! Il nous faut toutefois rester vigilants face aux nouvelles économies imposées dans pensés de leurs efforts en constatant le bilan de cette année 2016. Ils remercient vivement l'ensemble des donneurs qui se sont mobilisés pour pouvoir continuer à sauver des vies. Une ombre au tableau cependant liée

aux démissions du secrétaire et du

président de l'AVI (20 ans de présence)

qui sont non remplacés pour le



Pierre DUMONT récompensé





N'hésitez pas à vous manifester dés à présent car l'existence même de l'association est en jeu!

Association ALP'Abruzzes

Jumelage Saint André les Alpes - Villetta Barrea (Italie)

Christiane LAUGIER, présidente.

été mis en place pour 2017.

pas répondu à nos divers courriers et invitations et nous le déplorons ! « Nous espérons la présence de nos Cependant, il a été décidé de continuer notre rapprochement avec la commune de Villetta-Barrea. »

L'Assemblée Générale a eu lieu ce Pour 2017, afin d'essayer de « renouer » 21 octobre 2016 sous la houlette de avec nos amis italiens, le Conseil d'Administration projette de faire parvenir les Plusieurs questions ont été évoquées brochures de l'Office de Tourisme sur et un calendrier de manifestations a la commune et le bulletin municipal « REFLETS » entre autres... De plus , il est « Nos homologues italiens n'ont prévu d'organiser une soirée italienne dans le courant de l'été 2017.

amis de Villetta-Barrea en réponse à l'une de nos invitations et ceci, avec le concours de l'Office du Tourisme de Saint André les Alpes. »



Le Téléthin a besoin de vous...

Le 28 novembre 2016, l'association « les Pivoines Bleues » a tenu son assemblée générale à la salle polyvalente de Saint André les Alpes. Après avoir approuvé le bilan moral et le rapport financier, les membres de l'association se sont penchés sur l'organisation du **Téléthon 2016.** Cette année, quelques petits changements sont intervenus. En effet, n'ayant malheureusement pas pu rassembler suffisamment de volontaires pour assurer comme les autres années le spectacle du samedi soir, l'association a dû faire appel à une troupe artistique pour animer la soirée et a également procédé à quelques petites modifications dans le déroulement du weekend : repas le samedi soir et loto le dimanche après-midi. Le résultat financier de ces 3 jours de festivités, bien qu'excellent, s'est révélé en baisse par rapport aux autres années. Cependant, grâce à la très forte mobilisation de tous : commerçants, artisans, personnel communal, Office de Tourisme et bénévoles sans lesquels rien ne serait possible, avec la participation de l'Association du Cœur de Barrême, de la chorale « Les Fous des Lyres ». de l'association « A Cloche Vallée » et des enfants des écoles qui ont assuré une animation chorale, « Les Pivoines



bleues » ont pu reverser à l'AFM la somme de 7 896,50 €, ce qui reste malgré tout une somme très honorable pour une commune comme la nôtre. Les membres de l'association espèrent que 2017 verra la mobilisation de nouvelles bonnes volontés pour relancer le spectacle du samedi soir et trouver d'autres animations qui pourront apporter un nouvel élan à cette manifestation.

Les Pivoines Bleues remercient la commune de Saint André les Alpes pour son aide financière, la mise à disposition de la salle polyvalente et du personnel communal.

Lou Roudoulet de Chamatte

Pour l'Association des Aînés, l'année 2016 a été chaleureuse et toujours conviviale.

Trois mardis par mois, les adhérents se retrouvent à la salle polyvalente pour de passionnantes parties de cartes, de scrabble, suivies du traditionnel petit goûter.

Voyages, croisières et sorties ont été organisés, à la journée ou sur plusieurs jours : Lacs Italiens, étang de Thau, visite de Venise, séjour en Espagne...., sorties pédestres, repas au restaurant, repas spectacle à la salle polyvalente. Impossible de s'ennuyer au club des Aînés.

Rejoignez-nous! Contact au 0678877208 ou 0492890665 (Présidente) et le 0492839242 («relations publiques»).







Toujours un grand merci à la mairie de Saint André pour son soutien financier et logistique.

A la médiathèque de Saint-André-Les-Alpes...

ça bouge!

C'est plus de 370 personnes qui ont emprunté livres ou CD à la médiathèque en 2016! Sans compter les élèves de l'école primaire qui s'y sont rendus régulièrement autour de divers projets (voyages-lectures autour du monde, découverte ludique, histoires de l'art...).

Si on y trouve des romans et documentaires adultes, la médiathèque, c'est aussi une collection de 800 CD et DVD musicaux renouvelée trois fois par an ; un espace jeunesse avec plus de 800 livres, BD, albums et documentaires ; environ 250 bandes dessinées adultes (dont la moitié achetée cette année) et un fonds régional riche.

Et quand on ne peut pas aller à la médiathèque, c'est la médiathèque qui se déplace! Ainsi, des animations ont été proposées tous les mois à la crèche des Rencontres de la Parole avec et à la maison de retraite.

A la médiathèque, ce sont également des animations autour du livre et de la lecture : les contes pour « pitchouns » (1 samedi par mois avec **Danielle BEDMAR**) ; la journée des cartes postales anciennes avec l'Office du Tourisme ; « **Dehors les livres** » avec la ludothèque : « Le temps des lutins », le Festival des médiathèques du Pays A3V avec « Soleil Levant sur le Verdon » (après-midi théâtre de papier japonais et soirée thé-lecture). Sans oublier les partenariats avec le Collège René Cassin, l'Association de Dessin et Loisirs Créatifs et les autres médiathèques du réseau!



Carole et Capucine de l'association Variations Couleurs



De riches échanges ont aussi eu lieu lors de manifestations organisées par la Médiathèque Départementale entre conteurs, familles, personnes âgées, collégiens et élèves avec « Mémor 'images » ou encore cet été, lors Jean GUILLON et ses musiciens.

Médiathèque de Saint-André-Les-Alpes **Place Charles Bron** 04 92 89 02 25 Jours et horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 19h Mercredi et vendredi de 15h à 18h Samedi de 10h à 12h Biblio-st-andre@orange.fr http://paysa3v.reseaubibli.org/ facebook.com/mediatheque04170



Mémor'image, Agnès Dumouchel et les élèves de CP et CM2



Jean Guillon lors des rencontres de la parole



Hélène Phung, conteuse de papier, pour le festival

L'Atelier de Dessin et Loisirs Créatifs s'est intéressé à l'Art Russe...

Cette association a tenu son exposition annuelle à la salle polyvalente du 31 juillet au 13 août et a reçu de nombreux témoignages d'intérêt de la part des visiteurs (environ 650), villageois, proches et estivants.

Le thème, cette année 2016, était « l'Art Russe » exposant tableaux, pastels, aquarelles et icônes et sur scène, une église orthodoxe réalisée par MM. BLANC et BALBIS.

Des ouvrages de broderie et crochet d'art, tuiles, lampes et moulins ont été admirés et une tombola, dont les lots ont été entièrement confectionnés par nos artistes, a fait de nombreux heureux!





Une mini-exposition souhaitée par la direction a été mise en place dans les locaux de la Maison de Retraite des Carlines du 17 au 24 octobre. Excellente initiative. lien social enrichissant. procurant un peu de chaleur aux résidents qui ont manifesté un intérêt certain!

Les membres de l'ADLC remercient chaleureusement la commune de Saint André les Alpes pour son aide à la réussite de cette manifestation ainsi que pour le pot de l'amitié offert à l'issue du vernissage.

Le Métafit a redonné du punch à l'association sportive et culturelle!

Lors de l'assemblée générale, le activité dont elle a obtenu le diplôme. bureau de l'association a été dissout. Le nouveau bureau retrouve à sa tête la présidente **Anita POULAIN**. La secrétaire est désormais Cécilia PRIVAT et la trésorière Sandra BOETTI.

par la commune de Saint André les Alpes en la personne de son employée, **Sophie COULLET,** éducatrice sportive. La nouveauté depuis l'été 2016 est sans nul doute le Métafit, dispensé en plein air, gratuitement, pendant la saison estivale. Au vu de l'engouement suscité par ce nouveau sport, il a été

L'association a donné à Sophie l'opportunité de se former à cette nouvelle

le lundi et le mercredi.

L'association a également investi dans une tablette afin que les adhérents puissent profiter des CD achetés chaque mois.

Concernant le programme moins Les cours de gymnastique sont assurés intensif, il demeure le mercredi à 14h30. Le mardi reste consacré à la gymnastique soutenue et le jeudi, la séance se passe à l'extérieur, pour courir ou rouler à vélo...

Chacune des séances de la semaine se déroule de 18h30 à 20h. La musculation est possible le lundi, le mardi, le mercredi, aux mêmes horaires que repris dans le cadre des cours à l'année, les autres cours. Quelques sorties sont également prévues au programme : randonnées, raquettes. (Dates à définir).





*Métafit = Les participants doivent suivre le rythme intensif d'un coach qui fait défiler les exercices selon une méthode bien précise : deux séries plus un gainage (le gainage est la contraction des abdominaux en position statique). En effet, pour brûler des graisses, il faut accélérer le métabolisme de base et travailler à haute intensité les gros groupes musculaires.

l'ie associative





ECOLE DE musique DU MOYEN-VERDON

C'est grâce au dynamisme et à l'implication de l'équipe de bénévoles et aux professeurs que notre Ecole de Musique voit son effectif d'élèves augmenter pour cette nouvelle rentrée musicale 2016 : 72 élèves au lieu de 59. La mise en place de nouveaux cours de violon, de flûte traversière et l'éveil musical pour les tout-petits, a également permis l'embauche d'un nouveau professeur (Emilie DULIEUX). La Journée Portes Ouvertes organisée au sein de nos locaux à Saint André les Alpes a été une réussite et nous renouvellerons cette manifestation l'an prochain.

Pour l'année 2016-2017, l'École de Musique propose toujours ses cours individuels de guitare, piano, batterie. trompette et accordéon. Un atelier collectif travaille sur un projet de co-création théâtrale. Des évènements en partenariat avec Art et Culture de Peiresc ou avec le Pays A3V (concerts, master-class) sont toujours à l'ordre du **MOYEN-VERDON**

Hôtel de Ville 04170 Saint-André-Les -Alpes

E-mail:



Le Bureau:

Présidente : Marielle Bruel Vice-Président : **Gérard Schmit-Valat**

Trèsorière: Cathy Boutin Secrétaire : Denis Cirillo Secrétaire adjointe :

Isabelle Thérond-Stiegler





A nous le Souvenir, A eux l'Immortalité

Le Comité du Souvenir Français, une association mémorielle

Ses objectifs:

Après 130 années d'histoire, notre Trois objectifs portés par la passion de association a l'ambition d'être la grande association mémorielle dont la France a besoin. Forte de ses 190000 adhérents, de ses 1750 comités locaux et de ses 68 délégations à l'étranger, elle a su refonder ses trois objectifs :

- Entretenir le patrimoine mémoriel de la France combattante
- Mobiliser les Français autour de cadre des journées commémoratives nationales et des cérémonies territoriales
- Transmettre la connaissance de l'histoire aux jeunes générations

190 000 bénévoles. Trois objectifs qui deviennent plus que jamais nécessaires dans notre France contemporaine.

Pour atteindre ces objectifs, le Souvenir Français a toujours besoin du concours désintéressé de tous ceux qui acceptent de rejoindre ses rangs, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques. Ses leur histoire partagée dans le limites pour rendre l'hommage du Souvenir sont les seules limites de sa capacité d'organisation, elle-même directement tributaire du nombre de ses adhérents et de ses bienfaiteurs donc de sa situation financière.



Adhérez à l'Association "Le Souvenir Français" **Cotisation annuelle** à partir de 10 Euros Abonnement annuel à la revue trimestrielle: 5 Euros

"Venez à nous comme membres titulaires ou bienfaiteurs du Comité de Saint André les Alpes et de la vallée du Verdon! Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la mémoire et à soutenir notre action."

L'association du hameau de Courchons a définitivement refusé de laisser mourir son village...

Courchons n'a rien perdu de sa tranquillité bucolique au pied des pâturages. Le mouvement des promeneurs, des cueilleurs de champignons, des chasseurs et des vététistes amène de la vie à chaque saison. L'hiver, à l'instar des marmottes, tout notre territoire de montagne s'enferme dans sa coquille. Tout notre territoire? Non, même à la mauvaise saison, des irréductibles courchonnais grimpent la piste gelée pour atteindre les sommets enneigés. En effet, le village ne s'endort pas, bien au contraire, il revit au fil des années, avec des granges restaurées, des rencontres conviviales et des 'apéros' sous le vieux tilleul. Avec l'aide de l'Office de Tourisme et de la Mairie, les membres du bureau s'activent...

Au mois de juin, l'Office de Tourisme et l'association des propriétaires se sont alliés pour offrir une fête du pain de plus en plus élaborée avec un succès garanti grâce au célèbre Jean-Michel et ses acolytes. L'ancien four à bois, bien entretenu par leurs soins, reprend également du service pour les amoureux du site. Le lavoir a entamé une seconde jeunesse depuis qu'il a retrouvé son étanchéité. Quant à l'église, sa consolidation n'est pas devenue une utopie au fil du temps. Après quelques échecs et espoirs décus, son ancienneté et sa beauté rustique ont éveillé l'intérêt de l'architecte du Parc Naturel Régional du Verdon. Puisse-t-il trouver l'idée du siècle pour lui redonner une âme! Mais avant tout, la commune va continuer à améliorer la piste en 2017 par une deuxième tranche de travaux car le ravinement par la pluie et la neige est implacable.



Réunion de l'association du hameau de Courchons







Inauguration du nouveau St Claude à l'oratoire de Courchon

Composition du bureau : Présidente : Noëlle Palazzetti ; Secrétaire : Odile Boetti ; Trésorier : Albert Comte. Membres : Michel Blanc, Jean-Luc Rémy, Sébastien Rouvier et Nathalie Mistral (membre d'honneur). Le plus ancien membre d'honneur nous a quittés. Jean-Baptiste Rémy, courchonnais de souche et surtout de cœur est parti le 6 octobre 2016 à l'âge de 90 ans.

Histoire & Patrimoine

A Saint-André quand, sur le gros canal, tournaient des roues à aubes

Retrouvons, en suivant le fil de l'eau, les usines que ces roues animaient...

LA SCIERIE DU PRA BARRIN. DITE «SCIE DE BONNET»

Cette scierie, premier établissement rencontré après la prise du canal, fut, paradoxalement, le dernier créé.

par ailleurs cafetier et épicier. On ne doutait de rien. Si la ruée vers l'eau, dans nos vallées, n'a pas eu l'ampleur de la ruée vers l'or américaine, elle n'en a pas moins existé.

donné à bail à Joseph Bonnet et de la scierie : Eugène Barret, tous deux mécaniciens demeurant à St André.

Dès 1874, la scierie fut mise en vente, aux enchères, suite aux mauvaises affaires du propriétaire. Il fallut trois enchères sur une durée de cinq ans scie horizontale ainsi qu'une scie à pour que la vente enfin aboutisse, en 1879. Les enchérisseurs, frileux

ou compatissants, abandonnèrent 2 mètres de diamètre et 3 mètres de finalement la propriété de l'usine à un Elle naquit en 1870 à l'initiative d'un l'obtint pour la somme de 3015 francs, 2 mètres. habitant de St André, Antoine Drogoul, la fit fonctionner jusqu'à sa retraite, la transmit à son fils Henri qui la transforma en maison d'habitation après la six journées de travail étaient dues guerre de 39-45.

Le libellé de l'enchère permet de connaître exactement l'organisation du L'établissement fut immédiatement bâtiment qui existait avant la création

> - Au rez-de-chaussée: la scierie mécanique destinée au sciage du bois. Lors de la vente existaient une scie verticale pour les bois et grumes, une ruban. A côté, magasins et accessoires. 8 ares de terrain étaient contigus au La roue hydraulique à aubes mesurait

> large sur une transmission de 12 à 15 des deux bailleurs, Joseph Bonnet qui mètres. La chute avait une hauteur de

> > Charges d'entretien et dérivation: au propriétaire du moulin de la ville (on comprend ici que les dépenses ont finalement été réparties entre les différents usiniers et comptées en journées de travail dont le nombre dépendait de l'importance de l'entreprise concernée).

> > Au 1° étage: quatre pièces d'habitation occupées par le scieur.





LES FOULONS DU PRA BARRIN

«Le Foulon», telle est l'expression « lou paràire ». que les Saint-Andréens utilisent par En fait, il faudrait dire « les foulons » bâtiment érigé sur le canal en aval de la scierie et en amont de la fabrique de draps Honnorat. On l'appelait autrefois

habitude pour désigner ce second car il y en eut deux, contigus, à cet emplacement. Ils ne furent pas créés à la même époque.



Le premier bâtiment était déjà en fonction à la fin du 18° siècle, sans doute depuis longtemps. Il appartenait alors à Joseph Pascal Collomp qui devint maître teinturier après avoir été tailleur d'habits puis marchand. Collomp l'acheta en 1783 à un négociant de Méailles originaire de St André. Aucun indice concernant la date de sa construction n'a été retrouvé jusqu'à présent. Mais l'usage des foulons est très ancien, les Romains, déjà les utili-

Avant l'existence des fabriques de draps mécaniques, ce type d'usine qui utilisait une roue à aubes actionnant des maillets ou des pilons, accueillait, traitait, teintait à l'occasion puis mettait à disposition des marchands la production des tisserands locaux, pièces de draps de laine ou de chanvre. Le travail du foulon permettait de dégraisser les laines et rendait plus dense le maillage des tissus, améliorant leur qualité.

L'utilisation de l'eau du canal par le foulonnier était réglementée par des accords particuliers. Ainsi, le foulon du Pra Barin n'avait le droit de fonctionner, pendant les trois mois d'été, iuillet, août, septembre, qu'une seule fois par semaine. Priorité était alors donnée au moulin du village et à l'irrigation des terres.

Le second bâtiment fut créé par André Honnorat en 1840, à la suite d'un accord passé avec Joseph Pascal Collomp. Les deux hommes avaient été parfois en conflit, mais en 1835, le fils de Collomp. Aman, avait épousé la fille d'Honnorat. Philippine, et les querelles s'étaient apaisées. Ainsi Honnorat eut son propre foulon et Collomp ne se vit plus interdire l'usage de son usine en été. On avait transgressé le vieil accord qui remontait au temps des rivalités de voisinage.

Lorsque la fabrique Honnorat-Bongarçon cessa son activité en 1886, elle était propriétaire des deux foulons qui cessèrent de fonctionner à la même date.



le foulon Honnorat (côté sud)

LA FABRIQUE DE DRAPS ANDRE HONNORAT **DU QUARTIER NOTRE-**DAME

Voir « Reflets » de 2013

Notons simplement qu'après la fermeture de la fabrique de draps, en 1886, le bâtiment abrita une scierie, première scierie Losma, une brasserie gérée par Baptistin Julien puis par la famille Martel, une usine électrique, une laiterie et la distillerie Lautier fils de Grasse.

LA FABRIQUE PASCAL **DE LA RUE HAUTE**

C'est bien ainsi qu'autrefois on prit l'habitude de désigner la « dernière maison de la Rue Haute», aujourd'hui maison Bourrillon.L'histoire de ce bâtiment est complexe et s'étale sur de longues années.

Il fut édifié au début des années 1830 par César Honnorat. boucher de métier, qui y créa une tannerie. César était le neveu du grand André. En 1834, la maison était construite et la tannerie déjà en place. Le fait est attesté par un acte du 16 septembre par lequel César achète une terre

«destinée à donner accès à une porte se trouvant sur le derrière de cette fabrique».

Donc, à cette date, la tannerie existait et fonctionnait déjà. Cependant, l'affaire éveilla la crainte des habitants du village qui imaginaient leur canal, déjà fort malpropre si l'on en croit les textes, devenir définitivement nauséabond. Honnorat en appela donc au conseil municipal en 1836. L'autorisation fut assez généreusement accordée en 1837, confortée la même année par un arrêté préfectoral, sous certaines conditions. Il fallait ménager tout le monde. Grâce à cet arrêté nous savons que César avait « récemment fait construire la maison ».

Cependant, notre tanneur n'avait pas l'intelligence mercantile de son oncle. Il vit peu à peu son affaire vivoter puis enfin crouler, dans la dernière moitié des années 1840, sous le poids des dettes et la hargne des créanciers. Ces derniers, de plaintes en tribunaux, le conduisirent à la faillite et à la vente aux enchères de toutes ses propriétés dont le bâtiment qui nous intéresse.

Sous la maison il v avait peut-être une roue à aube actionnant le martinet de la tannerie mais fonctionnant par un simple canal secondaire. Or. en ce temps, tous les imitateurs potentiels d'André Honnorat guettaient les lieux propices à la création d'une fabrique



La fabrique Pascal, actuelle maison Bourrillor

Histoire & Patrimoine

A Saint-André quand, sur le gros canal, tournaient des roues a aubes (suite)

de draps. Le bâtiment, proche du canal intéressait Joseph Cajetan Pascal, fils du notoire fabricant du quartier des Gounelles à La Mure ... Cajetan s'intéressa donc à la vente, acheta la bâtisse - lot n° 2 de l'enchère - par l'intermédiaire de M° Demandolx avoué à Castellane et, plus tard, y ajouta certains terrains adjacents. L'idée de Pascal était d'y déplacer l'ancien moulin banal dont il était copropriétaire avec son frère Honoré et Joseph Simon fabricant de draps aux Acates. Raison évoquée devant l'Administration réticente : le local de l'ancien moulin banal s'avérait trop exigu. Il ne permettait par d'étendre l'entreprise, lourdement concurrencée par un nouveau venu, Antoine Joseph Bagnis, qui grignotait les parts de marché, un peu plus bas, dans l'ancien foulon du pré Cotton transformé. Bref, le projet, mis entre les mains de la Préfecture et de MM les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, aboutit en 1861 à une autorisation et à une réglementation contraignante autant que tatillonne qui empoisonna la vie des usines locales iusqu'à leur disparition. Pascal obtint de l'Administration le droit de dévier le gros canal en direction de la bâtisse de la rue Haute, à partir de la gendarmerie d'alors (V plan plus haut). Il installa son moulin au rez-de-chaussée de la propriété et en même temps y créa une fabrique de draps. Le moulin fut, un temps, exploité par Honoré, frère de Cajetan, puis loué. Cajetan, lui, du village. Richard lui-même revendit jusque-là teinturier, devint fabricant de à Gratien Rouvier cafetier de Barrême draps à son tour.

En 1863, J C Pascal, débarrassé de l'ancien moulin banal au profit de Florentin Bourrillon, meunier de métier venu de Beauvezer, était donc maître d'une nouvelle usine. Mais il ne garda pas très longtemps son entreprise dont on ne sait pas si elle fut très prospère. Ce qui est évident, c'est qu'il ne se conforma pas entièrement aux directives administratives lorsqu'il dévia le canal et eut par la suite maille

à partir avec les riverains et les Ponts du moulin, pour des raisons complexes et Chaussées. Avec soulagement, sans doute, en 1877, il revendit bâtiment et mécaniques à Louis Tabouillot originaire de Besançon, gendre de Ferdinand Brun mécanicien venu de la même ville mais originaire de St André. L'âge d'or des fabriques vivait ses dernières années. Tabouillot, sans doute mal conseillé par son cousin, Auguste Brun, contremaître à la fabrique Honnorat-Bongarcon, ne fit pas une bonne affaire. Dès 1877, des problèmes liés aux travaux, mal exécutés par Pascal, firent surface. L'Administration intervint. On alla en justice... Il fallut gérer l'entretien du canal avec les Honnorat-Bongarçon et les Bourrillon. Bref. si pendant neuf ans le moulin, loué, tourna, il ne fut plus question de la fabrique de draps.

Par contre, un atelier de mécanique avait pris place dans la maison. Le beau-père de Tabouillot, Ferdinand Brun, mécanicien, de retour à St André y avait rapatrié son outillage qu'un inventaire ultérieur révéla important. Mais Ferdinand mourut en 1883.

Tabouillot se résigna à la vente et donna procuration à son cousin Auguste Brun qui, un peu trop gourmand, fit échouer une première vente aux enchères en

L'affaire était en panne.

Une seconde vente en 1886 ne permit pas à Tabouillot de récupérer une partie de sa mise de fonds. Il revendit à perte à André Richard, mécanicien en 1891. Pour ces derniers, les tracasseries administratives liées au canal continuèrent jusqu'en 1909 et, apparemment leur activité s'arrêta là. La maison dormait quand elle fut achetée en 1912 par les frères Bourrillon, Louis et Léon, fils de Joseph, petits fils de Florentin.

Tout allait renaître et s'animer sous l'impulsion de Louis, déjà cité, qui y fut un véritable chef d'orchestre, pas toujours commode, mais particuliè-

rement imaginatif et actif : forgeron, ferronnier, mécanicien, électricien, taxi, organisateur de voyages en car Citroën, constructeur de ponts et même créateur d'une salle de spectacle, le « Verdon Cinéma ».

Retraité il se passionna pour l'arboriculture et protégea les oiseaux. Signalons qu'il a été Maire de St André pendant la difficile période de l'occupation. Son courage, un certain 11 juin 1944 lui valut la Légion d'Honneur. Il fallait le dire, ceux qui le savent ne sont plus très nombreux aujourd'hui.

Après Louis Bourrillon, le garage de réparations mécaniques et sa pompe à essence se maintinrent avec les familles Troin puis Chabot. Le ronronnement des machines s'arrêta lorsque le Garage Chabot se transporta vers la nouvelle route qui contourne St André.

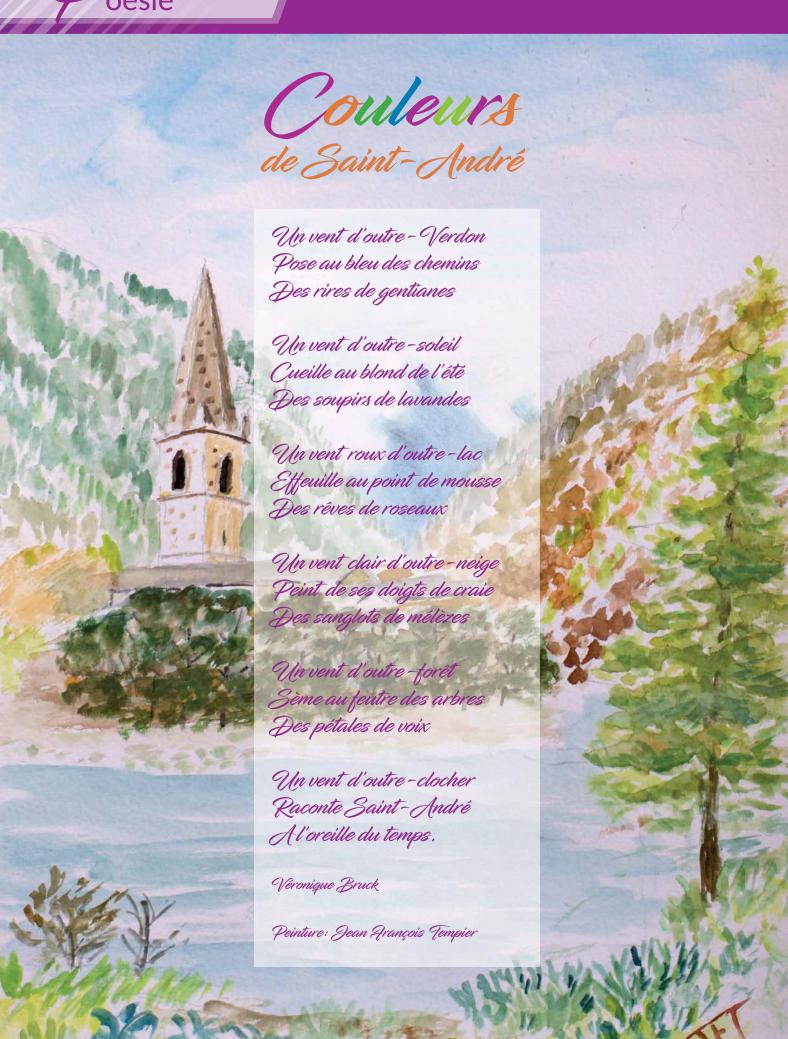
Texte et photos J.P REBOUL



Les pompes à essence du Garage Bourrillon

Guide touristique du Syndicat d'Initiative de Saint André les Alpes





ETAT CIVIL 2016



ntos mairie

Ils sont venus au monde

CLEMENT Maël	le 10 février
GUITNI Idriss	le 29 décembre
JOUANNEAU Aelya	le 4 mars
MASSACRIER Lukas	le 19 juillet
POLI SAULI Jenna	le 12 août
SCHOUMACHER Fabio	le 20 octobre

Ils se sont unis

BOETTI Thomas	
LOUIS Sandra	le 25 juin
TARANTOLA Gilles	
SCHOUMACHER Sylvie	le 10 septembre

Ils nous ont quittés



AICARD Jean	le 1 avril
BRETEL Marc	le 13 mars
CASTEX Henriette épouse DAGUET	le 15 mai
CAVALLERA Pierre	le 6 mars
DAGUET Raymond	
DALMASSO Jean	le 7 janvier
GALON Suzanne divorcée ANTOINE	le 12 septembre
GAUTIER Jean-Luc	le 2 mars
JULIEN Pierre	
LEMOULEC Joseph	. le 3 septembre
MARCEL Jacques	le 22 novembre
MARCIEUX Georgette veuve POYADE	le 3 juin
MAURIN Andrée veuve MARION	le 24 octobre
OSMACKO Marie veuve BERNARD	le 22 février
PAUWELS Gustave	
STAWIKOWSKI Marian	le 1 octobre

Remerciements à toutes les personnes qui, par l'apport de documents, de photographies, ont contribué à cette nouvelle édition de REFLETS et en particulier à Véronique Bruck, Jean-Pierre Reboul et Jean-François Tempier.

Remerciements à Isabelle PEUGET, Marie-Pierre POINT et Odile MARTEL au secrétariat pour leur

Remerciements aux élèves de l'école (cycle 3) pour leurs dessins.

Remerciements à Rémi NIGRI pour sa disponibilité et son implication.

Remerciements aux artisans, chefs d'entreprise, commerçants, pour leur participation au financement de ce bulletin, distribué gracieusement, dans tous les foyers de la Commune.

La Commission Communication

Jours et Heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Le vendredi de 8h à 12h Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Tél. 04 92 89 02 04 Fax. 04 92 89 02 56 www.saint-andre-les-alpes.fr E-mail: mairie.st-andre.les.alpes@wanadoo.fr

Permanences de Monsieur le Maire Le lundi sur rendez-vous

Permanences des Adioints En semaine sur rendez-vous





LE CLAIR LOGIS GÎTE D'ÉTAPE ET DE SÉJOUR RESTAURANT

Route de Digne 04170 St André les Alpes

Tél: 04 92 89 04 05 / Port: 06 08 26 61 15 www.gîteclairlogis.com le-clair-logis@wanadoo.fr

LE GAC JEAN-YVES **VERDON SERVICES**

Création, entretien parcs et jardins Debroussaillage - Nettoyage - Elagage Travaux divers - Arrosage automatique MORIEZ - 04170 St André les Alpes Tél. : 04 92 89 09 91



S.E. André Roux

Electricité Générale

Bâtiment - Industrie - Alarmes

Tél: 04.92.34.26.44 - 06.30.09.64.30









Epargne - Spécialiste motos, quad et constructions

Place de Verdun - 04170 Saint André les Alpes Tél. 04 92 89 00 27 - Fax 04 92 89 02 84 net.trimaille@mma.fr - http://agence.mma.fr/saint-andre-les-alpe N° ORIAS 07-010-731-ww-orias.fr





MATERIAUX DE CONSTRUCTION BRICOLAGE CHAUFFAGE BOIS ET PELLETS

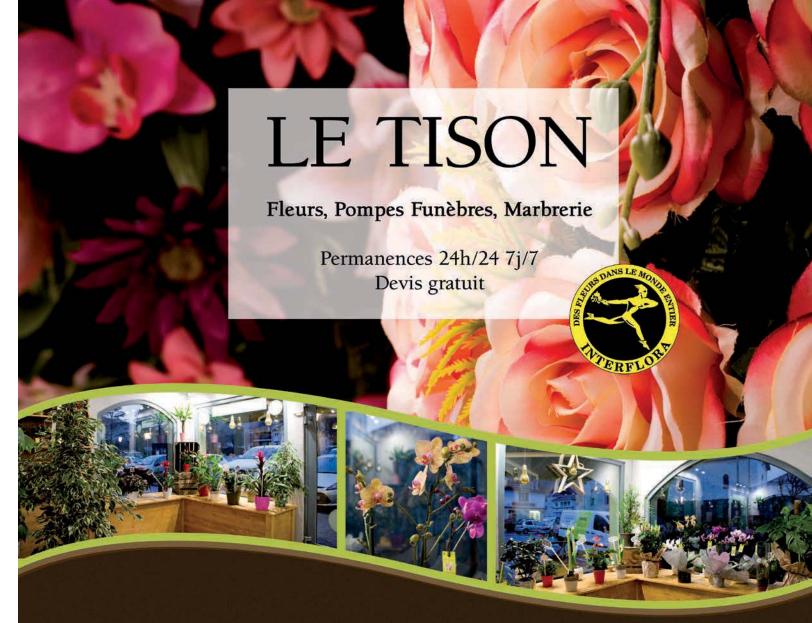
04370 COLMARS-LES-ALPES Tél.: 04 92 83 44 26 04240 ANNOT Tél. : 04 92 83 31 59 04170 LA-MURE-SUR-ARGENS Tél. : 04 92 8914 01











Pompes funèbres

Organisation d'obsèques, transport avant et après mise en bière, soins de conservation, inhumation/crémation, contrats obsèques.

MARBRERIE

Fourniture et pose de tous types de monument funéraires, rénovation et entretien de sépultures, gravure/dorure, contrat d'entretien/fleurissement de tombes, articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles.

PLANTES ET FLEURS

Toutes compositions florales, mariages, baptèmes, deuil... Arrivage chaque vendredi matin, fleurs fraîches, plantes intérieur et extérieur.



mardi au samedi 9h00-12h00/15h30-18h30 le dimanche matin 10h00-12h30









Boucherie - Charcuterie Produits régionaux Station service

Route de Nice - 04170 Saint André les Alpes 04 92 89 02 18







